

添付資料

- 1 協議議事録（署名済）
- 2 収集資料リスト
- 3 教育システム
- 4 主要教育統計（プロジェクション）
- 5 第3次教育アクションプラン工程表
- 6 施工業者リスト
- 7 要請機材リスト

PROCES-VERBAL

ETUDE PREPARATOIRE (PRELIMINAIRE) SUR LE PROJET DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT D'UN ETABLISSEMENT DE FORMATION DES ENSEIGNANTS DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL EN REPUBLIQUE DE DJIBOUTI

En réponse à la requête introduite par le gouvernement de la République de Djibouti (ci-après désignée « Djibouti »), le gouvernement du Japon a décidé d'exécuter une étude préparatoire (préliminaire) sur le Projet de Construction et d'Équipement d'un Établissement de Formation des Enseignants de l'Enseignement Fondamental (ci-après désigné « Le Projet ») et a confié l'exécution de l'étude à l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (ci-après désignée « la JICA »).

La JICA a envoyé à Djibouti une mission d'étude préliminaire dirigée par M. ISHIHARA Shinichi, Chef de 2^e Section d'Enseignement de Base, Groupe d'Enseignement de Base, Département de Développement Humain, JICA, et le séjour de cette mission à Djibouti est prévu du 7 au 27 décembre 2008.

La mission a eu une série de discussions avec les autorités djiboutiennes concernées, et a effectué des visites de terrain dans les zones du Projet.

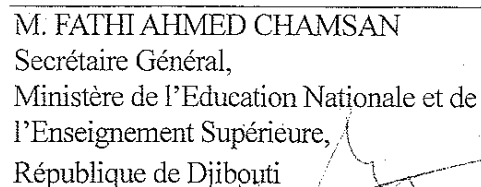
Au terme des discussions et de l'étude sur le terrain, les deux parties ont confirmé les principaux éléments indiqués dans le document annexé au présent procès-verbal.

Fait à Djibouti, le 23 décembre 2008

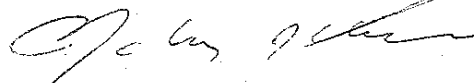
Etabli en langue française en trois (3) exemplaires originaux.



M. M. ISHIHARA Shinichi
Chef de Mission,
Etude Préliminaire,
Agence Japonaise de Coopération Internationale
(JICA), Japon



M. FATHI AHMED CHAMSAN
Secrétaire Général,
Ministère de l'Éducation Nationale et de
l'Enseignement Supérieure,
République de Djibouti



En présence de Mohamed Ali Hassan
Directeur des Relations Bilatérales,
Ministère des Affaires Étrangères et
de la Coopération Internationale,
République de Djibouti

APPENDICE

1. Objectif du Projet

L'objectif du Projet est de former les enseignants nécessaires à l'amélioration qualitative de l'enseignement fondamental (enseignement primaire et moyen) par la construction d'un établissement de formation des enseignants.

2. Les organismes de coordination et de l'exécution du Projet

2-1 La coordination du Projet est assurée par le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale.

2-2 L'exécution du Projet est assurée par le Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur. L'organigramme du Ministère est joint en Annexe 1.

3. Site faisant l'objet du Projet

Les deux parties ont confirmé que le site du Projet serait le domaine étatique situé à côté de l'Université de Djibouti (Annexe 2), conformément à l'arrêté N°2003-0183/PR/MEFPCP du 2 mars 2003.

4. Contenu de la requête de Djibouti

Suite à une série de discussions, la partie djiboutienne a présenté les éléments indiqués en Annexe 3 au titre du contenu final de la requête et s'est engagée à présenter les détails des équipements demandés avant le départ de la mission japonaise. La JICA examinera la pertinence des éléments indiqués et rendra compte des résultats de l'étude au Gouvernement du Japon.

5. Système de l'aide financière non-remboursable du Japon

5-1 Faisabilité du Projet par l'aide pour le développement communautaire

5-1-1 La partie djiboutienne a compris le système de l'aide financière non-remboursable du Japon et de l'aide pour le développement des communautés, expliqué par la mission d'étude et mentionné en Annexe 4.

5-1-2 La partie djiboutienne, appréciant hautement la qualité des projets réalisés par l'aide financière non-remboursable du Japon, a exprimé l'importance de tenir compte de la qualité et les délais des travaux, et la transparence des procédures des marchés avec les entreprises lors de la réalisation du Projet.

5-1-3 La mission japonaise examinera techniquement la faisabilité du Projet par l'aide pour le développement des communautés pour rapporter au Gouvernement japonais. La partie djiboutienne a compris que la décision finale sera prise par le Gouvernement japonais.

5-2 La partie djiboutienne s'est engagée à prendre les mesures nécessaires indiquées en Annexe 5, notamment la préparation du site (dégager et niveler le terrain), pour l'exécution du Projet dans de bonnes conditions au cas où ce Projet serait approuvé par le gouvernement japonais.

G S R

6. Suite de la présente Etude

La présente mission continue l'étude jusqu'au 27 décembre 2008, et le rapport de cette étude sera soumis au Gouvernement du Japon pour la suite à donner au Projet sous forme de l'étude d'avant-projet sommaire.

7. Autres

7-1 Les deux parties ont confirmé que l'actuel CFPEN et le nouveau centre à construire par le présent Projet seront destinés respectivement à la formation continue et à la formation initiale des personnels de l'enseignement fondamental.

7-2 La partie djiboutienne a insisté sur la nécessité de la mise en place du programme de la formation des enseignants afin d'améliorer la qualité de l'enseignement suite à la mise en place de la réforme du système éducatif qui rend obligatoire la scolarité de 6 à 16 ans. Actuellement, la partie djiboutienne doit mettre en place les mesures nécessaires, notamment les maquettes de formation initiale et les mesures budgétaires et exécutera dès la rentrée prochaine 2009 la formation urgente pour les nouveaux professeurs recrutés.

7-3. Coopération technique

La partie djiboutienne a demandé à la partie japonaise l'assistance technique pour le renforcement institutionnel du centre. La partie japonaise a expliqué l'existence du stage au Japon pour les formateurs des enseignants ouvert aux djiboutiens et la possibilité de la formation au tiers pays à condition de l'adhésion au réseau SMASE-WECSA.

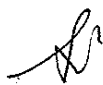
Annexe 1 Organigrammes

Annexe 2 Site du Projet

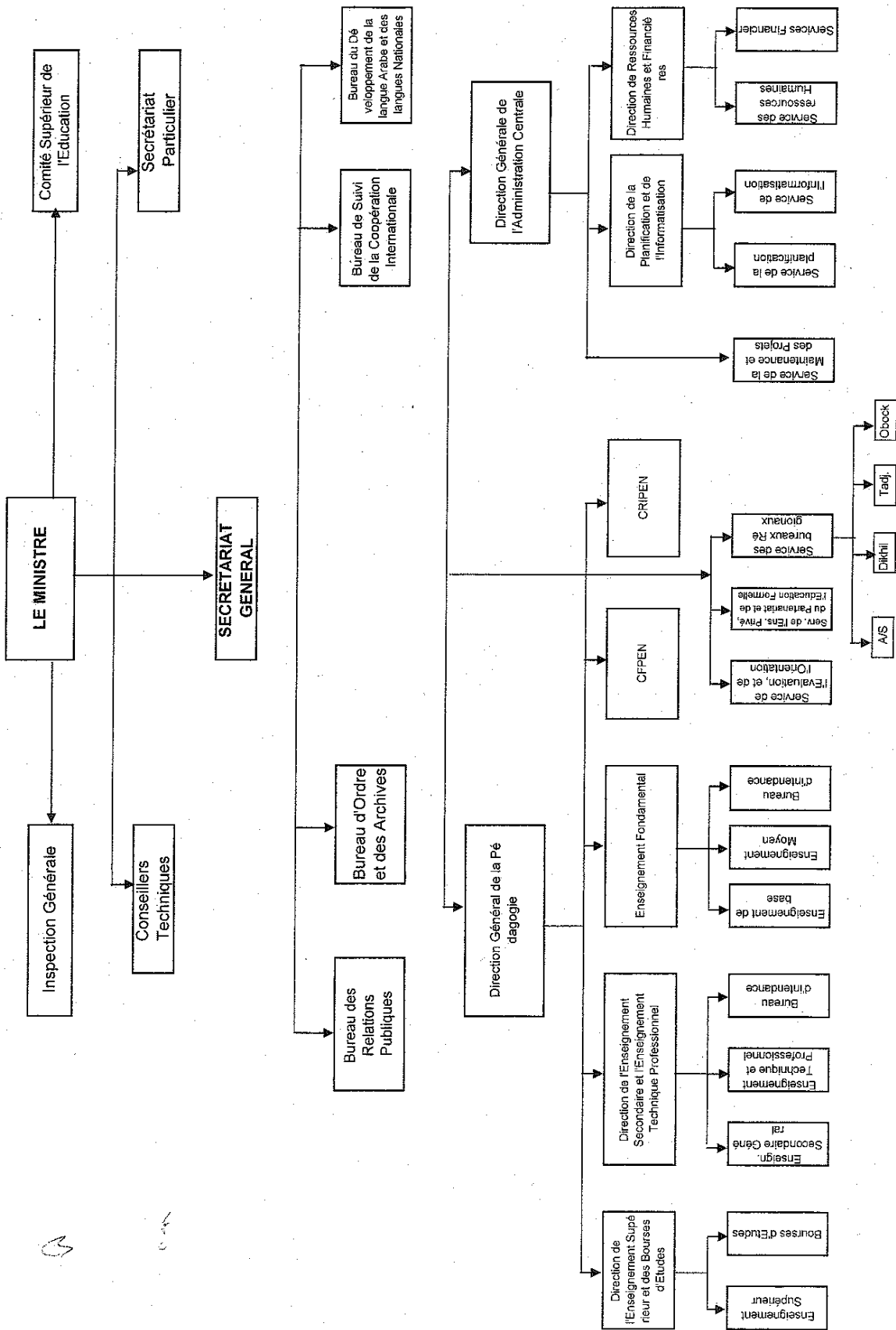
Annexe 3 Principales composantes de la requête par la partie djiboutienne,

Annexe 4 Système de l'aide financière non-remboursable du Japon

Annexe 5 Principales mesures à prendre par les deux gouvernements



Annexe 1 Organigrammes



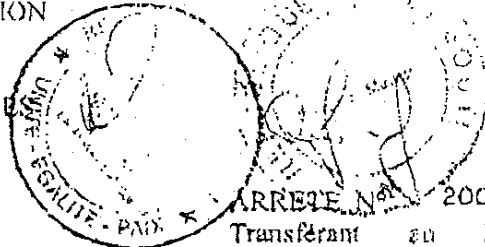
Annexe 2 Site du Projet

17/06/2003 Education

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE DES FINANCES ET DE LA PLANIFICATION CHARGE DE LA PRIVATISATION

REPUBLIQUE DE DJIBOUTI
UNITE - EGALITE - PAIX

VISA / - MINISTRE DES FINANCES
- PREMIER MINISTRE



ARRETE N° 2003-0183/PR/MEFPCP
Transférant au Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur, la propriété du Camp Barkat Siraj.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DU GOUVERNEMENT**

- Vu La Constitution en date du 15 Septembre 1992 ;
- Vu Le Décret N° 2001.0137/PR du 04 Juillet 2001 portant remaniement ministériel ;
- Sur Proposition du Ministre de l'Economie, des Finances et de la Planification chargé de la Privatisation ;

ARRETE

ARTICLE PREMIER : Il est transféré au Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur, la parcelle de terrain bâtie dénommée « Camp Barkat Siraj » ex « Camp Lelong » d'une superficie de 20 904 m², objet du titre foncier n° 204 et appartenant actuellement au Ministère de la Défense Nationale.

ARTICLE DEUX : Une première tranche de ce terrain d'une superficie de 14 000 m² destinée à une extension du Pôle Universitaire de Djibouti devra être remise au Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur dès la signature du présent Arrêté.

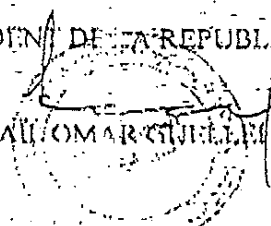
ARTICLE TROIS : La dernière tranche de 6 904 m² devra être remise au Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur au plus tard le 31 Décembre 2004.

ARTICLE QUATRE : Les Ministères de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur et celui de la Défense Nationale sont chargés de l'application du présent arrêté qui sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Djibouti le 2 MAR 2003

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

ISMAIL OMAR KHAYRE



de

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Reçu et enregistré à l'arrivée

le 02 MAR 2003

N° 312

Annexe 3 Principales composantes de la requête par la partie djiboutienne

1 Installations

1.1 Bâtiment de salles de classe

Dix-huit (18) salles de classe ; deux (2) laboratoires pour science physique et SVT ; un (1) amphithéâtre ; une (1) salle polyvalente ; une (1) salle multimédia ; une (1) bibliothèque (comprenant salle de lecture, aire de repos, aire de stockage de documents, comptoir de bibliothécaire) ; toilettes pour étudiants

1.2 Bâtiment administratif

Un (1) bureau de directeur ; deux (2) bureaux de directeur adjoint ; un (1) secrétariat ; un (1) bureau de directeur des études ; un (1) bureau d'intendant ; une (1) salle de professeurs ; une (1) infirmerie ; aire de repos ; toilettes

1.3 Résidence étudiants

Chambres hommes (pour 30 pers.) ; chambres femmes (pour 30 pers.) ; une (1) cantine avec cafétéria et cuisine ; une (1) salle d'études ; un (1) bloc sanitaire comprenant toilettes, douches, buanderie

2 Equipements

2.1 Bâtiment de salles de classe

A. Mobilier : tables, chaises, armoires, tables de lecture, étagères, etc.

B. Matériel : tableaux noirs, bureautique, matériel de son, matériel AV, PC et périphériques, matériel d'expérimentation scientifique, etc.

2.2 Bâtiment administratif

A. Mobilier : tables, chaises, armoires, mobilier d'infirmerie, etc.

B. Matériel : PC et périphériques pour la gestion, système de réseau interne, photocopieuses, équipements de soins primaires, etc.

2.3 Résidence étudiants

A. Mobilier : lits, étagères, tables et chaises, tables et chaises de cantine, etc.

B. Matériel : matériel AV, machines à laver, séchoirs, etc.

3 1 2

Annexe 4 Système de l'aide financière non-remboursable du Japon

La coopération financière non-remboursable consiste à mettre à la disposition d'un pays bénéficiaire un fonds non-remboursable lui permettant d'acquérir les installations, équipements et/ou services (services d'ingénierie, transport des produits, etc.), pour le développement économique et social du pays, sous les principes en accord avec les lois et règlements en vigueur au Japon. La coopération financière non-remboursable ne consiste donc pas en fourniture directe en nature des matériels et/ou équipements approvisionnés par le gouvernement japonais.

Coopération financière non-remboursable d'appui au développement communautaire

Il existe plusieurs catégories de coopération financière non remboursable, différentes selon les objectifs de l'aide accordée. L'aide financière non-remboursable du Japon d'appui au développement communautaire est une catégorie de coopération financière non remboursable, ayant pour objectif une aide au développement des capacités globales des communautés confrontées à des problèmes constituant une menace pour la vie humaine ou pour la sécurité de la vie, comme la pauvreté, la famine et la maladie entre autres. Cette aide peut être mise en œuvre en un seul programme global regroupant plusieurs secteurs tels que les écoles, les routes, l'approvisionnement en eau et les soins médicaux entre autres, mais elle peut également être réalisée dans un seul et unique secteur. Dans l'un et l'autre cas, une réduction importante des coûts ainsi qu'une grande efficacité sont recherchées par le biais (1) de l'utilisation active des entreprises et des matériels locaux, (2) de l'exécution de travaux adaptés aux spécifications et aux conceptions locales et (3) d'une meilleure compétitivité par l'augmentation des participants à l'appel d'offres et par la multiplication des contrats. Avec simultanément pour objectif de développer encore les effets de l'aide accordée et de fournir un soutien rapide et mobile, grâce à une globalisation de la coopération, les gouvernements des pays bénéficiaires disposent, d'une part, d'un plus grand choix par rapport aux modalités de la coopération alors que, d'autre part, le gouvernement du Japon cherche à promouvoir la réduction des coûts ainsi qu'une plus grande efficacité de la totalité de la coopération financière non remboursable.



(1) Comparaison entre l'aide financière non remboursable d'appui au développement communautaire et la coopération financière non remboursable ordinaire

Principales différences dans les projets entre la coopération ordinaire et l'aide financière non remboursable d'appui au développement communautaire

	Coopération financière non remboursable	Aide financière non remboursable d'appui au développement communautaire
Consultant	Réservée aux entreprises et aux citoyens japonais	N'est pas réservée aux entreprises et aux citoyens japonais. Par conséquent, les consultants et les entrepreneurs locaux ou d'un pays tiers peuvent participer. Cependant, une société japonaise peut être engagée afin d'assurer la qualité du projet en tenant compte du niveau technique du consultant local et de la situation locale selon le cas.
Entrepreneur principal	Réservée aux entreprises et aux citoyens japonais	N'est pas réservée aux entreprises et aux citoyens japonais. Par conséquent, les consultants et les entrepreneurs locaux ou d'un pays tiers peuvent participer.
Période du don	Limitée par le système d'année fiscale du Japon	Possibilité de détermination relativement plus souple.
Modalités des contrats	Conclusion d'un contrat entre le gouvernement du pays bénéficiaire, le consultant et l'entrepreneur.	Conclusion d'un contrat entre le gouvernement du pays bénéficiaire et l'organisme de représentation pour l'approvisionnement, ce dernier passant un contrat avec le consultant chargé de la conception détaillée et de la supervision des travaux, et avec l'entrepreneur.
Approbation du contrat	Approbation du contrat par le gouvernement du Japon nécessaire.	L'approbation du contrat par le gouvernement du Japon n'est pas nécessaire. (Approbation par l'organisme de représentation pour l'approvisionnement)
Responsabilité de la conception	Consultant japonais.	Conception sommaire : Consultant japonais Conception détaillée : Consultant chargé de la conception détaillée et de la supervision des travaux (Consultant japonais)
Responsabilité du contrôle de qualité et du contrôle du calendrier des travaux	Partie japonaise	Responsabilité du consultant chargé de la conception détaillée et de la supervision des travaux et de l'entrepreneur.
Principaux avantages	<ul style="list-style-type: none"> • Importante durabilité des installations • Finition de haute qualité • Stabilité du délai d'exécution des travaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Grand nombre d'installations réalisées en raison des faibles coûts • Possibilité de mise en place d'un plan de financement souple
Principaux désavantages	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de salles de classe peu élevé en raison des coûts importants • Contraintes en raison de l'année fiscale 	Qualité de finition intermédiaire entre la méthode traditionnelle et le niveau local Risques au niveau de la qualité et de la durée des travaux, etc.

(2) Procédure d'exécution de l'aide financière non remboursable d'appui au développement communautaire

L'aide financière non remboursable d'appui au développement communautaire est mise en œuvre selon la procédure suivante.

En première étape, le Ministère des Affaires étrangères du Japon étudie la pertinence en tant qu'aide financière non remboursable de la requête présentée par le gouvernement du pays bénéficiaire et, au cas où celle-ci a été confirmée en tant que projet ayant une priorité élevée, le Ministère demande à la JICA de procéder à l'étude nécessaire sur le contenu du Projet

concerné.

En seconde étape, la JICA, conformément aux directives du Ministère des Affaires étrangères, procède à une étude de conception sommaire du Projet en concluant un contrat avec un consultant japonais sélectionné en principe selon un système de proposition. Les principaux objectifs de l'étude de conception sommaire du Projet sont, d'une part, d'examiner le contexte, les buts et les effets de la requête ainsi que les capacités d'exploitation, de gestion et de maintenance nécessaires à l'exécution du Projet et, d'autre part, de vérifier la pertinence du Projet sur le plan technique et socio-économique et, après discussions avec le gouvernement du pays bénéficiaire, de confirmer mutuellement le concept de base du Projet. Dans ce cadre, les sites prioritaires concernés sont listés et les composantes du Projet, la conception sommaire et les spécifications générales des installations et des matériels et équipements, ainsi que l'aperçu de la composante soft nécessaires est déterminé, et les coûts approximatifs du Projet sont ainsi calculés. Il va sans dire que le contenu de la requête présentée initialement n'est pas repris tel quel dans sa totalité pour sa réalisation dans le cadre de l'aide, mais que le concept de base sera étudié en tenant compte de sa pertinence par rapport au schéma de la coopération financière non remboursable du Japon.

Le gouvernement du pays bénéficiaire fournit des informations de base, comme une liste proposée des sites, les composantes proposées, des explications sur l'état de propriété et d'occupation des terrains, ainsi que les conditions d'accès aux sites, etc., à la mission d'étude de conception sommaire, et il donne son approbation à la proposition de conception sommaire soumise par le consultant japonais. Par ailleurs, concernant l'appui technique tel que la composante soft, etc., au cas où la participation des communautés est nécessaire, des explications sur les points importants sont effectuées et un accord doit être obtenu auprès de ces communautés.

La JICA peut procéder à une étude préliminaire avant de réaliser l'étude de conception sommaire, dans certains cas où, par exemple, les informations de base données par le gouvernement du pays bénéficiaire sont jugées insuffisantes. Dans tous les cas, les résultats de l'étude préliminaire sont considérés comme documents de base destinés à servir au jugement, par le gouvernement japonais, de la pertinence de la réalisation du Projet dans le cadre de la coopération financière non remboursable d'appui au développement communautaire, et ne donnent en aucun cas, à cette étape, à un engagement quelconque pour la réalisation du Projet.

Par ailleurs, lors de la réalisation du Projet dans le cadre de la coopération financière non remboursable, le Japon demande au pays bénéficiaire de prendre les dispositions nécessaires, afin d'inciter ses efforts autonomes. Même au cas où ces dispositions nécessitent l'intervention d'organismes publics autres que ceux concernés par l'exécution, une garantie pour l'exécution de ces dispositions est demandée et confirmé finalement par le procès-verbal

signé avec les autorités concernées du gouvernement du pays bénéficiaire.

- a) Dispositions à être prises par le pays bénéficiaire (voir l'Annexe 1 – Répartition des tâches pour les projets d'aide financière non remboursable)

Les dispositions suivantes sont demandées au gouvernement du pays bénéficiaire, lors de l'exécution de l'aide financière non remboursable d'appui au développement communautaire.

- (1) Utilisation dans les 12 mois suivant la date du don en totalité sur le compte bancaire du gouvernement du pays bénéficiaire du don et de ses intérêts pour les produits et pour la fourniture des prestations.
- (2) Exécution rapide de la procédure de débarquement dans le port des produits achetés sur la base du don, leur dédouanement et leur transport terrestre dans le pays.
- (3) Exonération des droits de douane relatifs aux produits et aux prestations fournis conformément au contrat, des taxes intérieures et des autres charges financières du pays.
- (4) Utilisation appropriée et efficace du don et de ses intérêts pour le développement des capacités globales de la communauté.
- (5) Mise en œuvre des facilités nécessaires pour l'entrée et le séjour dans le pays des personnes chargées de l'exécution des travaux, en ce qui concerne les prestations fournies conformément au contrat.
- (6) Présentation au gouvernement japonais d'un rapport d'utilisation avec les documents en relation, au moment de l'achèvement de la période d'utilisation ou lorsque le don ou les intérêts produits par le don ont été totalement utilisés.
- (7) Acquisition des terrains nécessaires à la construction des installations, dans le cas de la réalisation d'un projet de construction d'installations.
- (8) Exécution, au cas cela a été jugé nécessaire selon la situation et en fonction de l'étude de la partie japonaise, du nivellement des terrains utilisés, de l'amenée des lignes électriques, des canalisations d'eau et des égouts jusqu'au terrain, ainsi que des autres aménagements et travaux pour les installations annexes.

Par ailleurs, il est nécessaire de prendre particulièrement en considération les rubriques ci-dessous.

- (1) [Utilisation appropriée] : Les installations construites et les équipements achetés conformément au don doivent être maintenus et utilisés de manière appropriée et efficace pour la bonne exécution du Projet concerné, et le personnel nécessaire à cet effet devra être assuré.
- (2) [Prise en charge des coûts de gestion et de maintenance] : A l'exception des frais payés avec le don, les frais de gestion et de maintenance nécessaires à l'exécution du Projet devront être pris en charge en totalité.

- (3) [Ré-exportation] : Les produits acquis conformément au don ne doivent pas être réexportés par le pays concerné.

En troisième étape, le gouvernement du Japon, après avoir examiné, sur la base des résultats de l'étude de la conception sommaire effectuée par la JICA en seconde étape, si l'exécution du Projet dans le cadre de l'aide financière non remboursable d'appui au développement communautaire était appropriée, soumet le Projet à l'approbation lors du conseil des ministres.

En quatrième étape, le Projet approuvé par le conseil des ministres devient officiel par la signature de l'Echange de Notes (E/N) conclu entre le gouvernement du Japon et le gouvernement du pays bénéficiaire, et l'Accord sur le Don est conclu entre la JICA et l'organisme d'exécution du Projet du gouvernement du pays bénéficiaire, et son exécution dans le cadre de l'aide financière non remboursable d'appui au développement communautaire est confirmée. Le système d'exécution du Projet ainsi que le déroulement de la procédure sont expliqués ci-après. (Se reporter aux documents en Annexe -2 à -5)

1) Signature de l'Echange de Notes (E/N)

Les objectifs, la durée d'utilisation, les conditions d'exécution, le montant du don, etc., en relation avec le Projet concerné, sont confirmés par l'Echange de Notes relatif à l'exécution de l'aide financière non remboursable d'appui au développement communautaire, conclu entre les deux gouvernements. Dans les Procès-verbaux approuvés sur les détails de procédure (A/M) signés au même moment, un agent pour l'approvisionnement est recommandé.

2) Signature de l'Accord sur le Don (G/A)

Dans l'Accord sur le Don conclu entre la JICA et l'organisme d'exécution du Projet du gouvernement du pays bénéficiaire, sont indiquées la procédure d'approvisionnement ainsi que les instructions d'exécution relatives à l'aide financière non remboursable d'appui au développement communautaire stipulées par le gouvernement du Japon, et les produits ainsi que les prestations devant être fournis par le don sont mentionnés dans les documents en annexe. Par ailleurs, aucune limitation ne recouvre en principe les pays concernés par la fourniture des produits et des prestations qui peuvent être approvisionnés ou acquis à partir de tous les pays du monde.

3) Mise en place d'un comité intergouvernemental

Afin que le Projet concerné soit exploité avec rapidité et efficacité, le gouvernement du Japon et le gouvernement du pays bénéficiaire concluent un Echange de Notes et mettent

en place un comité intergouvernemental pour l'exécution efficace du Projet. Par ailleurs, des groupes de travail dont les discussions sont présidées par le gouvernement du pays bénéficiaire peuvent être établis en tant qu'organes de subdivision du comité précité selon les nécessités pour confirmer les orientations du Projet conformément aux discussions.

4) Conclusion d'un accord bancaire (B/A)

Le gouvernement du pays bénéficiaire conclut un accord bancaire avec une banque du Japon afin de pouvoir réceptionner les fonds de l'aide, et ouvre un compte bancaire exclusivement réservé à l'aide en son nom (ci-après dénommé le compte bancaire du gouvernement).

5) Versement des fonds de l'aide

La JICA verse en une seule fois le montant du don sur le compte bancaire du gouvernement du pays bénéficiaire ouvert dans une banque du Japon. Les fonds accordés doivent être sortis du compte bancaire du gouvernement dans les 12 mois suivant la date du don total, afin de procéder au paiement pour la fourniture et pour le contrat du Projet. Toutefois, la durée d'utilisation peut être prolongée à la demande du gouvernement du pays bénéficiaire.

6) Conclusion d'un contrat relatif aux activités d'agent pour l'approvisionnement (A/A)

Les travaux comprenant la construction des installations sont exécutés en faisant intervenir un agent pour l'approvisionnement en tant qu'organisme de représentation ayant une position neutre, afin que la coopération financière non remboursable soit exécutée sans à-coups et de manière appropriée. Sur la base du contrat conclu entre le gouvernement du pays bénéficiaire et l'organisme de représentation pour l'approvisionnement, cet organisme de représentation intervient en tant qu'agent du gouvernement bénéficiaire lors de la procédure de l'appel d'offres et de signature du contrat, ainsi que lors des autres procédures nécessaires. Le contrat avec l'organisme de représentation est établi en yens, et il entre en vigueur après avoir reçu l'approbation de la JICA.

Dans le mois suivant la conclusion de l'Accord sur le Don (G/A), le gouvernement du pays bénéficiaire doit conclure un contrat relatif aux activités d'agent pour l'approvisionnement avec l'Agence nommée « Japan International Cooperation System (JICS) », le seul organisme exclusif de représentation pour l'approvisionnement au Japon. A ce moment-là, JICS fournit des explications détaillées sur la procédure d'approvisionnement, y compris les instructions pour l'exécution, relatives à l'aide financière non remboursable d'appui au développement communautaire, sur les obligations respectives du gouvernement

Signature 3

du pays bénéficiaire et celles de l'organisme de représentation, ainsi que sur la commission nécessaire pour que JICS puisse réaliser ses activités.

Par ailleurs, la JICA qui a réalisé l'étude de la conception sommaire, étant acteur principal du don, continue à être responsable de la gestion pour l'exécution du Projet, et donne des conseils techniques à l'organisme de représentation pour l'approvisionnement.

7) Transfert des fonds pour l'approvisionnement

Avant le début de la procédure d'approvisionnement, JICS transfère les fonds nécessaires à l'approvisionnement du compte bancaire du gouvernement sur un compte exclusivement destiné à la coopération concernée, et ouvert au nom de JICS (ci-après dénommé le compte bancaire pour l'approvisionnement). Les fonds transférés sur le compte bancaire pour l'approvisionnement sont gérés sous la responsabilité de JICS jusqu'à ce que les paiements pour l'approvisionnement soient effectués. Le gouvernement du pays bénéficiaire nomme JICS comme son représentant en signant une Autorisation irrévocable de paiement global (BDA), et lui donne pouvoir pour transférer à sa place la totalité des fonds du don et de ses intérêts sur le compte bancaire pour l'approvisionnement.

8) Paiement de la rémunération des activités de représentation pour l'approvisionnement

Le gouvernement du pays bénéficiaire paie une rémunération à JICS pour ses activités de représentation pour l'approvisionnement à partir des fonds de la coopération.

9) Sélection du consultant pour la conception détaillée et la supervision des travaux et exécution des activités de l'étude de conception détaillée

JICS sélectionne le consultant pour la conception détaillée et la supervision des travaux en principe par un appel d'offres limité à la participation des entreprises qualifiées, conclut un contrat et emploie le consultant avec les fonds de la coopération. Le consultant n'est pas limité à des personnes ou des entreprises japonaises. Toutefois, dans le cas où l'on juge indispensable pour la bonne exécution du Projet, de n'avoir qu'une seule et même entreprise en tant que consultant de la conception sommaire et consultant pour la conception détaillée, la JICA peut recommander au gouvernement du pays bénéficiaire de continuer à employer le consultant ayant dépêché une mission d'étude en site pour la conception sommaire en tant que consultant pour la supervision des travaux.

Le consultant ayant conclu un contrat avec JICS devra réaliser les travaux suivants.

- Elaboration des plans de conception détaillée des installations (avec la possibilité de les élaborer préalablement lors de l'étude de concept sommaire)

- Etude du site et élaboration du plan de disposition détaillé
- Etude des sols et mesures, si nécessaire
- Elaboration des spécifications
- Elaboration de devis détaillés (BQ) pour les travaux
- Elaboration des spécifications de commande pour la sélection de l'entreprise de construction
- Assistance pour les activités de l'appel d'offres effectuées par l'organisme de représentation pour l'approvisionnement
- Le consultant recevra les directives et la supervision appropriées de JICS pour les travaux indiqués ci-dessus.

10) Sélection de l'entreprise de construction

Sur la base des résultats de l'étude de la conception détaillée, JICS sélectionne l'entreprise de construction des installations concernées par le Projet selon un appel d'offres compétitif général, et conclut un contrat de sous-traitance pour les travaux. L'entreprise de construction n'est pas limitée à des personnes ou des entreprises japonaises.

11) Supervision des travaux de construction

Le consultant ayant conclu un contrat avec JICS procède aux travaux ci-dessous à l'étape des travaux de construction (étape de l'approvisionnement des matériels et équipements)

- Procéder à une tournée des sites de construction conformément au contenu et à la fréquence indiqués dans les spécifications de commande, effectuer des inspections relatives à la qualité, au calendrier et au contrôle de sécurité des travaux, et soumettre des rapports périodiquement à JICS.
- En cas de réception par JICS d'une demande de paiement provenant de l'entreprise de construction, procéder à une évaluation des progrès conformément aux instructions de JICS et présenter les résultats de l'évaluation à JICS.
- Procéder à une inspection des travaux achevés, et présenter les résultats de l'inspection à JICS.
- Procéder à une inspection des défauts au moment de l'expiration de la période de garantie contre les défauts, et présenter les résultats de l'inspection à JICS.

12) Travaux de construction (approvisionnement des matériels et équipements)

L'entreprise de construction ayant conclu un contrat de sous-traitance pour les travaux avec JICS procède aux travaux. (JICS se charge de l'approvisionnement des tables, des chaises et des autres matériels conformément aux résultats de l'étude de conception détaillée.)

13) Paiement du montant de l'approvisionnement

Li *7*

A la réception de la demande de paiement du montant de l'approvisionnement par l'entreprise contractante, JICS vérifie le contenu de la facture, et procède au paiement des matériels vérifiés à partir du compte bancaire pour l'approvisionnement.

14) Mise en œuvre de l'assistance logistique

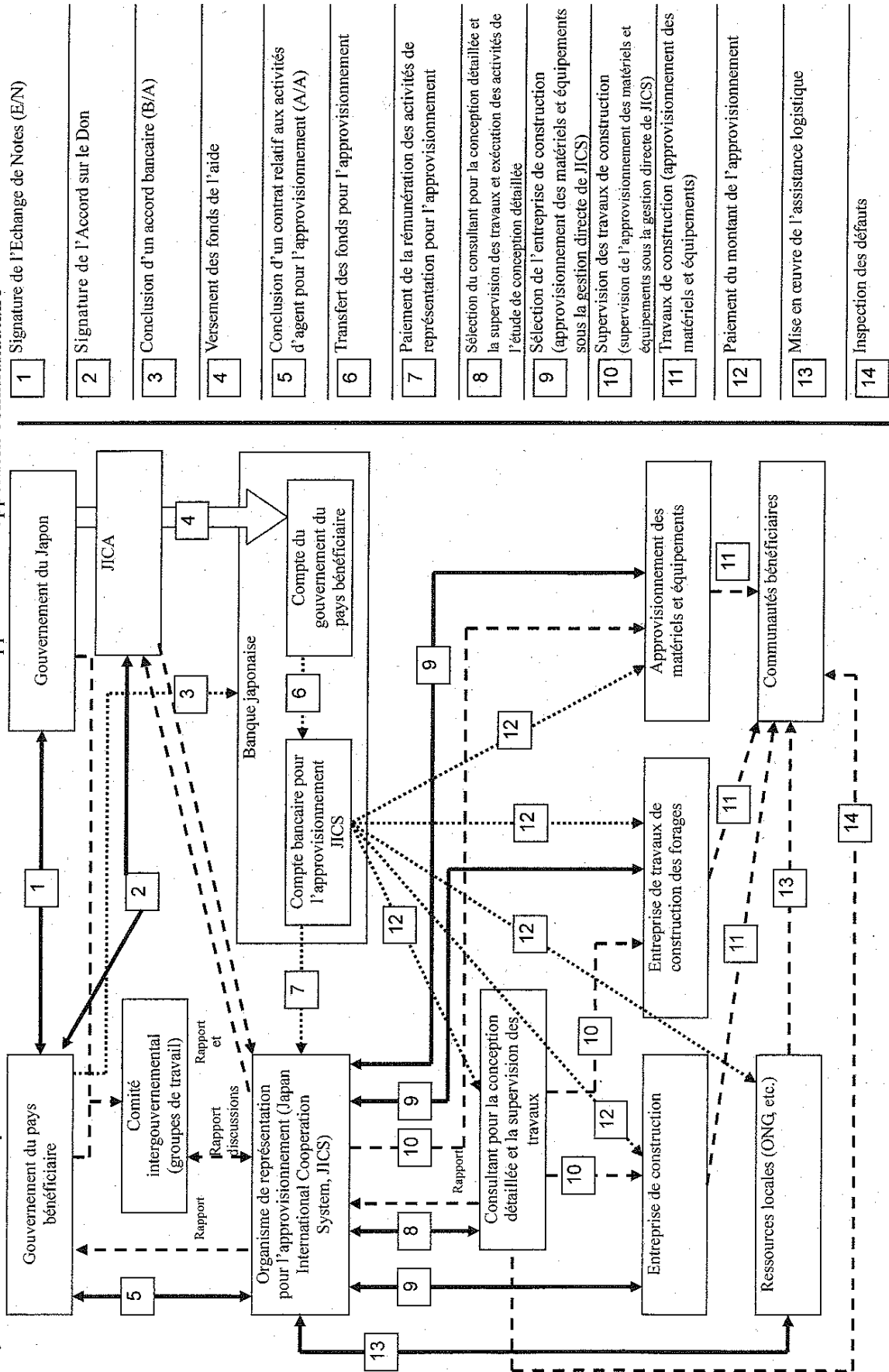
En cas de nécessité de mise en œuvre de l'assistance logistique, JICS choisit les ressources locales à partir de la proposition sur les standards de sélection des ressources locales élaborée lors de la conception sommaire, et conclut un contrat. Durant la mise en œuvre, JICS vérifie les rapports périodiques ainsi que les rapports finaux présentés par les ressources locales, et les soumet ensuite aux organismes concernés.

15) Inspection des défauts

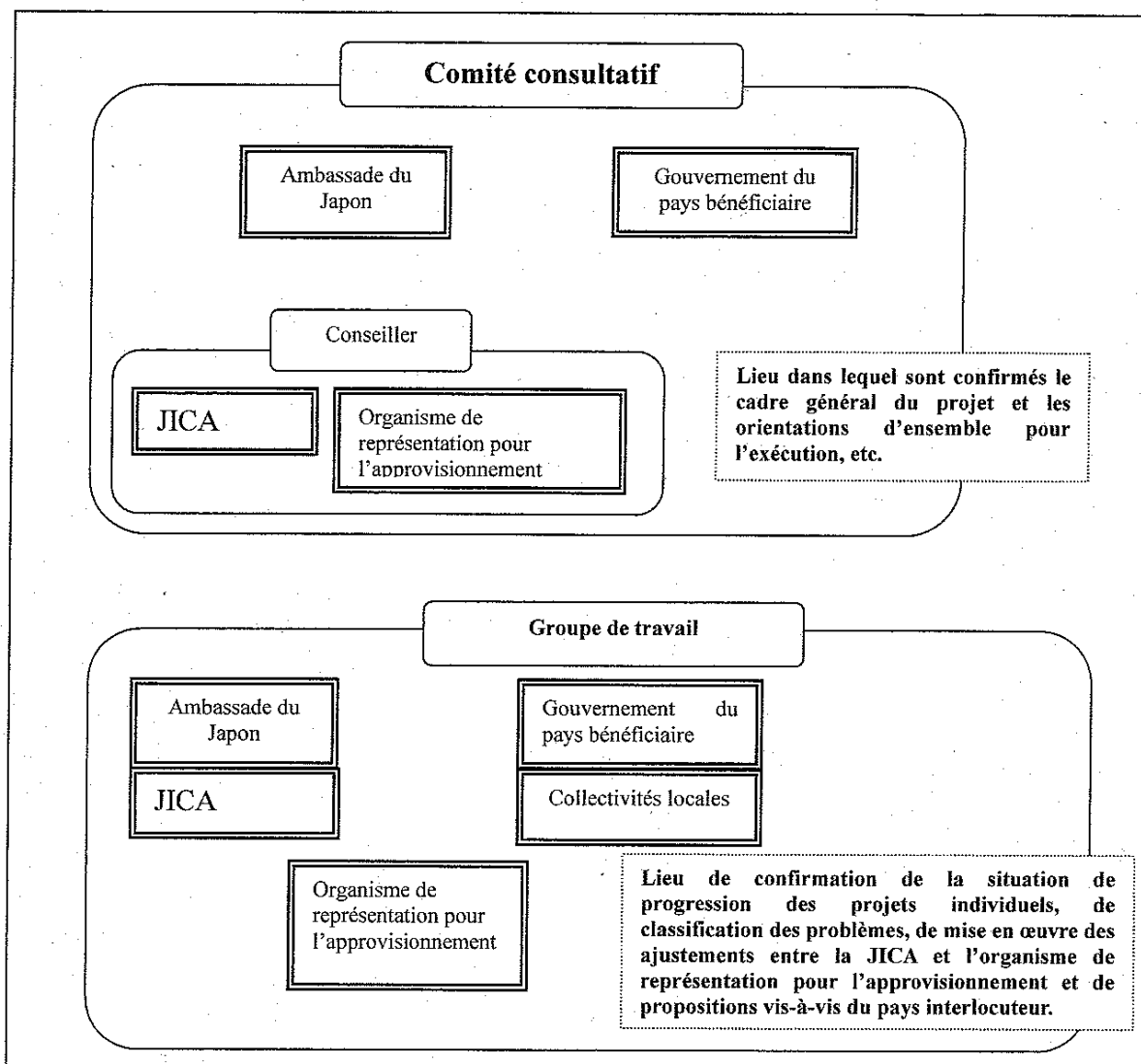
Après l'achèvement des travaux, et après l'expiration de la période de garantie contre les défauts (en général 12 mois), une inspection des défauts est effectuée en présence des personnes concernées du gouvernement du pays bénéficiaire et de l'entreprise de construction. Après cette inspection, JICS remet le certificat de garantie contre les défauts ou procède au paiement final.

↳ 5. 12'

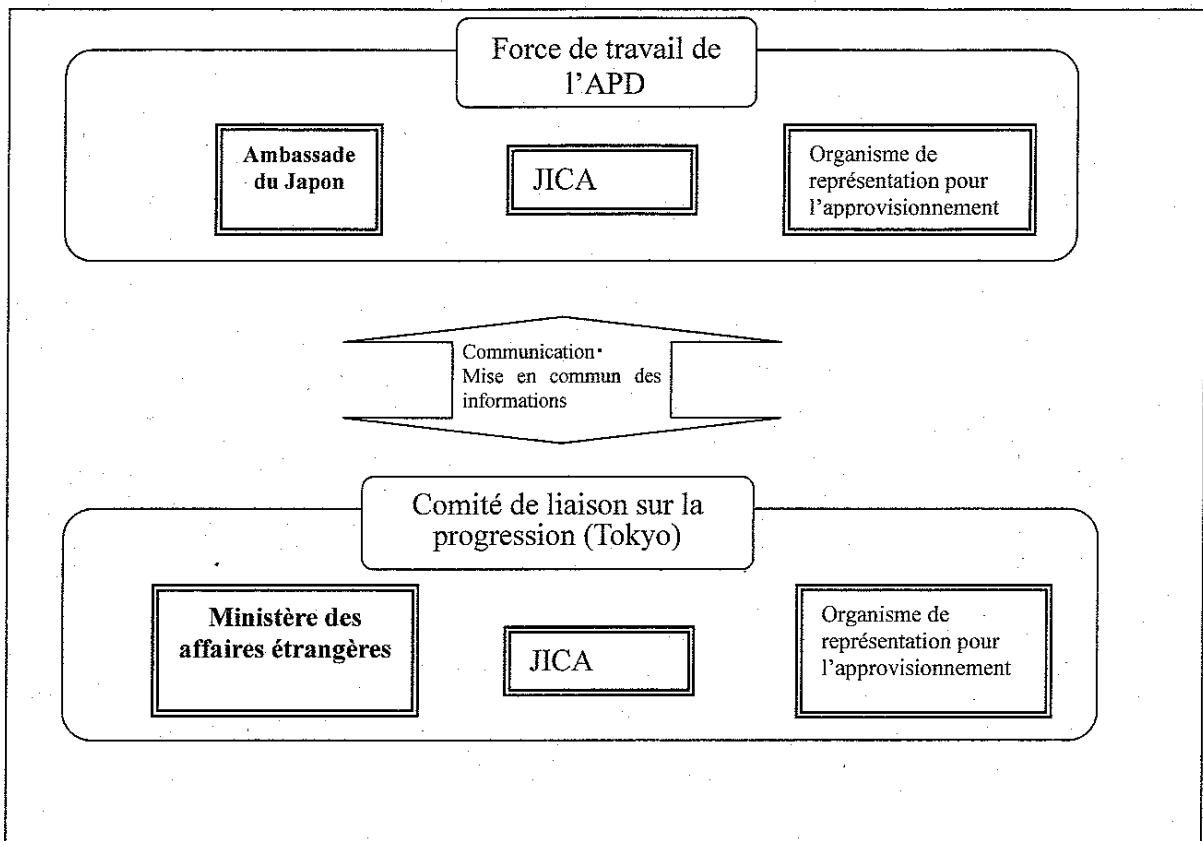
Système d'exécution et procédure de l'aide financière non remboursable d'appui au développement communautaire



Organigramme d'exécution (Comité)



Organigramme d'exécution (partie japonaise)



Handwritten marks: a checkmark, a small scribble, and a signature.


Répartition des responsabilités entre les personnes impliquées

Forme de contrat	Type de contrat	Accord bilatéral		Contrat pour l'exécution des travaux		Contrat de représentation pour l'approvisionnement		Contrat de supervision de conception		Contrat de construction		Contrat d'approvisionnement des matériels		Contrat d'assistance logistique	
	Autre partie du contrat	Gouvernement du Japon	Gouvernement du pays concerné	JICA	Consultant de conception de l'aperçu	Gouvernement du pays concerné	Organisme de représentation pour l'approvisionnement	Organisme de représentation pour l'approvisionnement	Consultant de conception détaillée et supervision des travaux	Organisme de représentation pour l'approvisionnement	Entreprise de construction	Organisme de représentation pour l'approvisionnement	Entreprise de fourniture	Organisme de représentation pour l'approvisionnement	ONG, etc.
Répartition des responsabilités	Sélection des écoles	○	⊙												
	Conception de l'aperçu			○	⊙										
	Elaboration des documents d'appel d'offres						⊙								
	Contrôle de la gestion des fonds						⊙								
	Exécution de l'appel d'offres, Contrat avec l'entreprise						⊙								
	Conception détaillée							○	⊙						
	Modification de la conception							○	⊙						
	Contrôle de qualité de la construction							○	⊙	○	⊙				
	Défaut de construction									○	⊙				
	Défaut de matériel											○	⊙		
	Plan de l'assistance logistique			○	⊙										
	Mise en œuvre de l'assistance logistique													○	⊙
Mise en œuvre de la surveillance						⊙									

⊙ Responsabilité d'exécution

○ Responsabilité de contrôle et supervision

3 1



Annexe 5 Principales mesures à prendre par les deux gouvernements

N°.	Rubriques	Prise en charge par l'aide financière non remboursable	Prise en charge par le pays bénéficiaire
1	Acquisitions des terrains		●
2	Abattage des arbres, nivellement du terrain, si nécessaire		●
3	Construction de barrières et portes autour du terrain		●
4	Construction d'un parking	●	
	Construction d'une route d'accès		
5	1) Dans le terrain	●	
	2) A l'extérieur du terrain		●
6	Construction du bâtiment	●	
	Préparation des installations pour l'approvisionnement en électricité, en eau et pour les égouts, et des autres équipements		
	Electricité		
	1) a. Amener jusqu'au terrain		●
	b. Câblage à l'extérieur du bâtiment dans le terrain, et à l'intérieur du bâtiment	●	
	c. Principal disjoncteur et transformateur	●	
	Approvisionnement en eau		
	2) a. Canalisations publiques d'approvisionnement en eau jusqu'au terrain		●
	b. Système d'approvisionnement en eau dans le terrain (réservoir de réception d'eau/ ou réservoir surélevé)	●	
	Evacuation d'eau		
7	3) a. Canalisations d'égouts jusqu'au terrain (eaux de pluie, eaux usées, etc.)		●
	b. Système d'évacuation d'eau dans le terrain (évacuation des eaux des toilettes, eaux usées ordinaires, eaux de pluie, etc.)	●	
	Approvisionnement en gaz		
	4) a. Canalisations publiques d'approvisionnement en gaz jusqu'au terrain		●
	b. Système d'approvisionnement en gaz dans le terrain	●	
	Installations téléphoniques		
	5) a. Câblage téléphonique jusqu'au tableau de distribution principal du bâtiment (MDF)		●
	b. MDF et câblage après MDF	●	
	Meubles et équipements		
	6) a. Meubles scolaires	(●)	(●)
	b. Meubles ordinaires (tapis, rideaux, tables, chaises, etc.)		●
	c. Equipements du projet	●	
8	Préparation de la commission suivante à la banque japonaise pour les services bancaires conformément au B/A		
	Commission de paiement		●
	Débarquement rapide dans le port du pays bénéficiaire et garantie de dédouanement		
9	1) Transport maritime (aérien) des produits du Japon au pays bénéficiaire	●	
	2) Exonération des taxes et dédouanement des produits dans le port de débarquement		●
	3) Transport terrestre jusqu'au site à partir du port de débarquement	(●)	(●)
10	Garantie des dispositions nécessaires pour l'entrée des produits et des ressortissants du Japon et des tiers pays dans le pays bénéficiaire afin de procéder aux travaux et aux prestations conformément au contrat		●
11	Exonération des droits de douane, des taxes nationales et des autres charges financières portées sur les ressortissants du Japon et des tiers pays dans le pays bénéficiaire en ce qui concerne la fourniture des produits et des prestations conformément au contrat		●
12	Droits de douane, taxes nationales et autres taxes portées dans le pays et relatifs aux produits et aux services fournis par l'organisme de représentation pour l'approvisionnement		●
13	Pertes et dommages dus à la non exécution des rubriques devant être prises en charge par le pays bénéficiaire et indiqués dans la présente liste		●
14	Maintenance et utilisation appropriée et efficace des installations construites et des équipements approvisionnés dans le cadre de la coopération financière non remboursable		●
15	Prise en charge de la totalité des frais nécessaires pour la construction des installations ainsi que pour le transport et l'installation des équipements, n'entrant pas dans le cadre de la prise en charge par la coopération financière non remboursable.		●

S S R

2 収集資料リスト

収集資料リスト

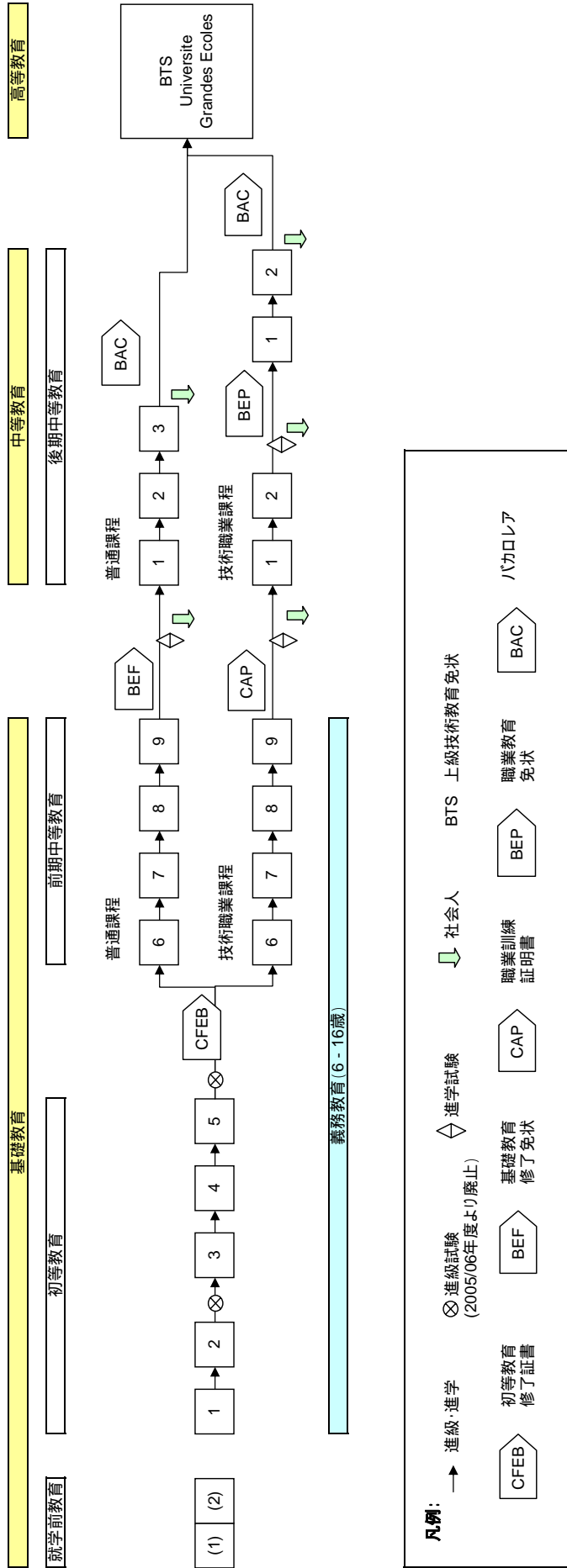
地域	アフリカ	案件名称	初等・中等教員養成校建設 設計画協力準備調査	調査の種類	予備調査
国名	ジブチ共和国			現地調査	2008年12月5～29日

番号	資料の名称	版型	頁数	原本・ 写の別	部数	収集先または発行機関	入手 方法
01	LOI N° 96/AN/00/4 ^{eme} L, Portant Orientation du Systeme Educatif Djiboutien			電子フ ァイル		国民教育・高等教育省	寄贈
02	Plan d'action de l'éducation 2006-2008	A4	68	原本	1	国民教育・高等教育省	寄贈
03	LA REFORME DE L'ECOLE BILAN DES REALISATIONS 1999-2004	変 A5	179	原本	1	国民教育・高等教育省	寄贈
04	CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR SUR LA TVA	A4	7	コピー	1	経済財務計画省	寄贈
05	PREMIERE REVUE CONJOINTE D'EVALUATION DU PLAN D'ACTION DE L'EDUCATION 2006-2008 -PAE- II Djibouti, du 18 au 24 mai 2008			電子フ ァイル		国民教育・高等教育省	寄贈
06	SCHEMA DIRECTEUR PLAN D'ACTION DE L'EDUCATION (2001/2005)			電子フ ァイル		国民教育・高等教育省	寄贈
07	Annuaire statistique 2007-2008			電子フ ァイル		国民教育・高等教育省	寄贈
08	Projet de budget 2009			電子フ ァイル		国民教育・高等教育省	寄贈
09	RESEN - Analyse Globale des Scolarisations			電子フ ァイル		国民教育・高等教育省	寄贈
10	Référentiel du métier d'enseignant de l'enseignement fondamental			電子フ ァイル		CFPEN	寄贈
11	Maquette de formation 2008 – 2009			電子フ ァイル		CFPEN	寄贈
12	Référentiel de compétences de l'enseignant			電子フ ァイル		CFPEN	寄贈
13	Activités détaillées de la première année du PAE 2006-2008			電子フ ァイル		国民教育・高等教育省	寄贈
14	Modèle de simulation 2000-2015 base line 2007 may 08			電子フ ァイル		国民教育・高等教育省	寄贈
15	計画サイト周辺電気敷設図	変 A2	2	コピー	1	ジブチ電力公社	寄贈
16	基礎教育校標準設計図(世銀資金、10教室棟、 15教室棟、トイレ、塀)	A3	10	コピー	1	国民教育・高等教育省	寄贈
17	新ジブチ大学建設計画、学生寮、食堂・カフェテ リア図面	A3	6	コピー	1	国民教育・高等教育省	寄贈
18	技術職業中学校平面図	A2	1	コピー	1	国民教育・高等教育省	寄贈
19	TRAVAUX DE CCONSTRUCTIO D IUNE ECOLE A PK12 (世銀資金 基礎教育校建設工事契約書)	A4	51	コピー	1	国民教育・高等教育省	寄贈

番号	資料の名称	版型	頁数	原本・写の別	部数	収集先または発行機関	入手方法
20	BUSINESS DIRECTORY 2006-2007	A4	202	原本	1	ジプチ商工会議所	寄贈
21	施工業者経歴1:CHINE DJI-FU SARL	A4	20	コピー	1	CHINE DJI-FU SARL	寄贈
22	施工業者経歴2:LA CONCORDO	A4	14	コピー	1	LA CONCORDO	寄贈
23	施工業者経歴3:EGER VERZI SARL	A4	2	コピー	1	EGER VERZI SARL	寄贈
24	コンサルタント会社経歴1 :FS CONSULTING ENGINEERS SARL	A4	12	コピー	1	FS CONSULTING ENGINEERS SARL	寄贈
25	コンサルタント会社経歴2 :MOUBINE CONSULTING SERVICES	A4	39	コピー	1	MOUBINE CONSULTING SERVICES	寄贈
26	コンサルタント会社経歴3 :BEMO	A4	3	コピー	1	BEMO	寄贈
27	PROJET DE LOI PORTANT INTRODUCTION DE LA TVE (付加価値税導入法案)	A4	49	コピー	1	国民教育・高等教育省	寄贈
28	住宅都市計画局組織図、建築関連法規等概要、他	A4	11	コピー	1	住宅都市計画・環境・国土整備省	寄贈
29	Code des Marchés Publics 公共調達法			電子ファイル		国民教育・高等教育省	寄贈
30	CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES GÉNÉRALES APPLICABLES AUX MARCHÉS PUBLICS (CCAG) 公共調達手順一般基準(工事、備品、コンサルタント等)			電子ファイル		国民教育・高等教育省	寄贈
31	CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIÈRES (CCAP) 調達関連特記条項(案件ごとに規定:中学・高校建設例)			電子ファイル		国民教育・高等教育省	寄贈
32	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES-TYPE (TRAVAUX) 建設工事入札書式			電子ファイル		国民教育・高等教育省	寄贈
33	CAHIER DES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES GÉNÉRALES (CPTG) 建設工事共通仕様書			電子ファイル		国民教育・高等教育省	寄贈
34	CAHIER DES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIÈRES (CPTP) 建築工事特記仕様書			電子ファイル		国民教育・高等教育省	寄贈

3 教育システム

ジブチ共和国の教育システム(正規教育)



凡例:

- 進級・進学
- ⊗ 進級試験 (2005/06年度より廃止)
- ◇ 進級試験
- ↓ 社会人
- CFEB
- 初等教育 修了証書
- BEF
- 基礎教育 修了免状
- CAP
- 職業訓練 証明書
- BEP
- 職業教育 免状
- BAC
- ハカローア

出所: 国民教育, 高等教育省

4 主要教育統計（プロジェクトン）

アクセス	実績										予測									
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016			
2015年度就学率100%達成を目標																				
基礎教育(小学課程)																				
総入学率(TBA)	46.1%	46.1%	46.8%	50.5%	56.9%	64.7%	67.0%	78.0%	81.4%	85.0%	88.7%	92.6%	96.7%	100.9%	105.4%	110.0%				
男子	51.3%	52.5%	54.4%	55.5%	61.8%	70.2%	70.7%	81.5%	84.6%	87.8%	91.2%	94.7%	98.3%	102.1%	106.0%	110.0%				
女子	40.9%	39.7%	43.2%	45.4%	52.0%	59.1%	63.3%	74.5%	78.2%	82.1%	86.2%	90.5%	95.0%	99.8%	104.8%	110.0%				
新入生数(GI)																				
合計	7,863	7,814	8,216	8,445	9,464	10,679	11,066	12,868	13,425	14,006	14,613	15,076	15,554	16,048	16,559	17,086				
全体(公立+私立)	4,395	4,468	4,598	4,666	5,162	5,822	5,868	6,756	7,011	7,275	7,549	7,746	7,948	8,155	8,367	8,586				
女子	3,468	3,346	3,618	3,779	4,302	4,857	5,198	6,112	6,414	6,731	7,064	7,330	7,607	7,894	8,191	8,500				
基礎教育(中学課程)																				
中学入学者数																				
総入学率(TBA、公立+私立)-合計	25.35%	28.25%	31.64%	34.70%	37.49%	37.32%	47.53%	34.00%	55.72%	49.15%	50.76%	54.47%	65.45%	73.85%	81.41%	88.69%				
は公立のみ	31.22%	34.68%	39.07%	40.17%	45.13%	43.69%	54.95%	39.57%	62.40%	53.35%	54.62%	57.57%	68.99%	77.04%	84.33%	91.33%				
総入学率(中学全体)	19.42%	21.75%	24.14%	29.17%	29.77%	30.89%	40.04%	28.36%	48.96%	44.90%	46.86%	51.33%	61.88%	70.63%	78.47%	86.02%				
新入生数	21.63%	23.39%	24.85%	27.65%	29.42%	31.79%	40.97%	30.05%	53.68%	47.16%	48.50%	52.07%	62.61%	70.68%	77.97%	84.99%				
普通課程入学者数																				
合計	3,902	4,369	4,902	5,478	5,986	6,016	7,627	10,581	8,632	7,560	7,753	8,330	10,023	11,326	12,504	13,641				
男子	2,400	2,694	3,065	3,167	3,609	3,530	4,418	6,183	4,858	4,124	4,192	4,424	5,309	5,937	6,508	7,059				
女子	1,502	1,675	1,897	2,311	2,377	2,486	3,209	4,398	3,774	3,436	3,560	3,906	4,714	5,389	5,996	6,582				
技術職業課程	39	58	36	47	31	22	30	355	327	319	360	383	455	507	552	593				
男子	39	37	36	47	31	22	30	214	184	174	195	203	241	266	287	307				
女子	-	21	-	-	-	-	-	141	143	145	166	180	214	241	265	286				
後期中等教育(高校課程)																				
公立中学校からの高校進学者数																				
出所: 国民教育・高等教育省	1,619	1,807	1,798	1,929	2,066	2,455	2,646	3,462	3,580	3,969	5,205	8,061	7,256	6,273	6,128	6,415				

就学	実績										予測									
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016			
教育年度	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016			
2015年度就学率100%達成を目標																				
基礎教育(小学課程)																				
総就学率(TBS)	43.2%	44.9%	47.0%	49.5%	51.4%	54.8%	57.0%	68.9%	70.8%	75.1%	80.4%	86.1%	90.6%	94.5%	98.3%	102.0%				
男子	48.8%	51.0%	52.6%	55.4%	56.7%	60.6%	61.5%	73.3%	74.9%	78.9%	83.8%	89.1%	93.1%	96.7%	100.0%	103.2%				
女子	37.5%	38.7%	41.3%	43.5%	46.1%	48.9%	52.5%	64.4%	66.5%	71.4%	77.1%	83.0%	87.9%	92.4%	96.6%	100.9%				
小学校就学数																				
公立 + 私立	42,754	44,321	46,364	48,713	50,533	53,743	55,916	56,395	57,917	61,511	65,827	69,980	73,122	75,803	78,285	80,733				
男子	24,281	25,301	26,084	27,397	28,010	29,872	30,316	30,165	30,819	32,439	34,448	36,401	37,794	38,956	40,009	41,032				
女子	18,473	19,020	20,280	21,316	22,523	23,871	25,600	26,230	27,098	29,072	31,379	33,579	35,328	36,847	38,276	39,701				
平均生徒数/学級(DP)	42.4	41.7	40.4	39.4	40.2	41.6	42.3	43.2	43.4	43.6	43.8	44.1	44.3	44.5	44.8	45.0				
総学級(DP)数	907	965	1,005	1,051	1,075	1,132	1,147	1,141	1,155	1,223	1,307	1,386	1,446	1,495	1,541	1,586				
基礎教育(中学課程)																				
総就学率(TBS)	22.5%	23.7%	27.0%	29.3%	33.4%	33.6%	39.2%	47.4%	53.6%	57.8%	60.7%	58.1%	59.9%	65.8%	73.9%	83.2%				
総就学率(公立 + 私立) - 合計は公立のみ	27.9%	29.3%	32.7%	35.1%	40.5%	40.4%	46.7%	55.7%	62.2%	65.9%	68.0%	63.4%	64.2%	69.6%	77.4%	86.6%				
男子	17.1%	18.1%	21.2%	23.5%	26.3%	26.7%	31.5%	39.0%	45.0%	49.7%	53.3%	52.7%	55.7%	62.0%	70.3%	79.8%				
女子	22.3%	23.4%	26.7%	29.1%	33.2%	33.4%	39.0%	46.7%	52.5%	56.2%	58.6%	55.9%	57.5%	63.2%	70.9%	79.9%				
中学校就学数																				
公立 + 私立	13,655	14,458	16,595	18,180	20,867	21,129	24,654	29,520	33,182	35,538	37,029	35,510	36,630	40,283	45,314	51,144				
男子	8,438	8,940	10,056	10,872	12,650	12,729	14,735	17,388	19,299	20,341	20,837	19,474	19,709	21,411	23,854	26,739				
女子	5,217	5,518	6,539	7,308	8,217	8,400	9,919	12,132	13,884	15,198	16,192	16,036	16,921	18,872	21,460	24,405				
技術職業課程就学数																				
公立	139	170	140	142	141	104	122	445	733	1,007	1,316	1,394	1,524	1,709	1,904	2,115				
男子	139	149	140	142	141	104	122	304	454	589	742	761	818	908	1,002	1,106				
女子	-	21	-	-	-	-	-	141	280	418	574	632	706	801	902	1,010				
BEP(基礎教育修了証)取得者数																				
CAP(職業訓練証明書)取得者数																				
平均生徒数/学級(DP)																				
総学級(DP)数	240	261	281	301	331	364	431	539	612	661	694	669	694	766	863	974				
後期中等教育(高校課程)																				
高校普通課程就学数																				
公立	3,029	3,664	4,320	4,627	4,596	5,183	5,924	7,228	8,109	9,245	10,787	14,547	17,292	18,340	17,146	16,503				
合計	3,897	4,762	6,030	6,197	6,954	7,405	8,210	9,389	10,623	12,218	14,384	19,577	23,493	25,162	23,759	23,104				
公立 + 私立																				
BAC取得者数総計																				
高校BEP課程就学数																				
公立	992	922	918	976	1,071	1,089	1,132	1,165	1,229	1,311	1,596	2,294	2,631	2,373	2,185	2,206				
合計																				
BEP取得者																				
公立高校卒業者数																				
高校BAC PRO課程就学数																				
合計																				
BAC PRO取得者数																				
合計																				
BAC STI課程就学数																				
合計																				
BAC STI取得者数																				
合計																				
平均生徒数/学級(DP)、普通課程のみ	52.2	45.8	46.0	47.7	50.0	50.3	51.1	48.8	48.8	48.7	48.6	48.5	48.4	48.3	48.2	48.1				
総学級(DP)数	58	80	94	97	92	103	116	148	168	192	223	301	358	381	357	344				

出所: 国民教育・高等教育省

RÉPUBLIQUE DE DJIBOUTI
Unité - Égalité - Paix
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



جمهورية جيبوتي
وحدة - مساواة - سلام
وزارة التربية الوطنية
والتعليم العالي

Djibouti, le 13 JAN 2009 : جيبوتي في

LE MINISTRE

الوزير

N° 022 / MENESUP

رقم و.ت.و.ع

NOTE DE SERVICE

Objet : Préparation du Plan 2009-2011 (PAE III)

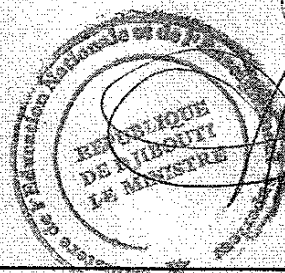
La période de couverture du Plan d'Action 2006-2008 s'achevant cette année scolaire, les travaux de préparation du Plan 2009-2011 débuteront dès le mois février prochain conformément à la feuille de route ci-jointe.

Comme à l'accoutumée, ces travaux se dérouleront selon l'approche participative qui a présidé la définition de la nouvelle politique éducative et sur la base d'une revue de l'état des réalisations à la lumière de laquelle seront identifiées les mesures d'actions prioritaires.

L'option fondamentale du futur Plan d'Action est de concentrer prioritairement les ressources sur l'achèvement des objectifs de généralisation de la scolarisation fondamentale, la réforme de l'enseignement technique et professionnel, la contextualisation de l'enseignement secondaire, la consolidation de l'enseignement supérieur et le renforcement de la formation du personnel éducatif.

Concernant ce dernier point, la formation initiale du personnel enseignant devra être placée au cœur des activités que vous envisagez pour qu'elles aient un potentiel d'impact élevé sur la qualité de l'éducation et l'élimination des disparités sous toutes leurs formes.

Le suivi des travaux prévus est placé sous la supervision administrative du Secrétaire Général et la supervision technique de l'Inspecteur Général.



Le Ministre

ABDI IBRAHIM ABSIEH

Ampliations

- Tous Services pour exécution

Activités	Resp.	Entités impliquées	Période																		
			Feb-09		Mar-09		Apr-09		May-09		Jun-09		Jul-09		Aug-09		Sep-09				
			s1	s2	s3	s4	s1	s2	s3	s4	s1	s2	s3	s4	s1	s2	s3	s4	s1	s2	s3
2- Evaluation du contexte																					
2-1 Analyse des évolutions du contexte :																					
- social (démographie)	SE	SE																			
- macro-économique	DPI	DPI																			
- administrative et politique	Min Fin	Min Fin																			
décentralisation	INDS	INDS																			
2-2 Orientations prioritaires de la politique éducative																					
analyse des orientations stratégiques au regard :																					
de l'évolution du secteur depuis 2000,	IG																				
de l'évolution récente et prévisible du contexte socio-économique,	DPI	Cabinet- SG																			
3- Forum de concertation																					
3-1 Organisation de journées d'échanges et de concertation avec les parties prenantes																					
3-2 Elaboration d'un consensus (recommandations)																					
3-3 Validation politique des recommandations																					
4- Elaboration du PAE 2009-2011																					
Rédaction des fiches d'action	DPI	Tous services																			
Mise à jour du modèle de simulation pédagogique et financier	DPI	DRHF																			
Elaboration du plan d'action et du cadre de dépenses à moyen terme	SG/IG	DRHF																			
Validation interne du Plan et du Cadre de dépenses à moyen terme	SG/IG	GPE, CSE																			
Validation politique du Plan 2006-2011	MENESUP	Gouvernement																			
5- Lancement du PAE 2009-2011	MENESUP	Tous services																			

Source: Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur

6 施工業者リスト

施工業者リスト

	会社名	電話	大規模業者	無償による学校建設実績	訪問	備考
1	ARCADE ENTERPRISE DE CONSTRUCTION	84 40 65				
2	BENINJOG	86 67 38				
3	BEST ENGENERING	35 19 00				
4	CEDEC CONSTRUCTION	35 11 07				
5	CHINE DJI-FU SARL	35 72 53				中国系
6	COLAS SA	35 32 42				フランス系
7	COMPAGNIE NOUVELLE DE COMMERCE	35 41 41				
8	CONCORDE (LA)	35 02 71				
9	COTTEXX SARL	25 00 61				
10	ENTREPRISE ABDI HASSAN MAHAMOUD	35 60 63				
11	ENTREPRISE ABDI IDRIS AHMED	35 09 70				
12	ENTREPRISE AFADA	82 74 45				
13	ENTREPRISE ALI SOULEIMAN ALI	85 10 59				
14	ENTREPRISE AMIN	35 75 53				
15	ENTREPRISE AWALEH	35 68 05				
16	ENTREPRISE BALKISS	82 19 88				
17	ENTREPRISE BONNE ESPERANCE	35 24 55		有り		2005年竣工、訴訟問題発生
18	ENTREPRISE BRAGANTE	35 32 89				
19	ENTREPRISE CHIRDON	34 05 52		有り		2000年竣工
20	ENTREPRISE DE CONSTRUCTION ZAKI AWAD	35 69 89				
21	ENTREPRISE DE CONSTRUCTION DIGANDIG	81 89 02				
22	ENTREPRISE DE CONSTRUCTION GENERALE WABERI	35 28 14				
23	ENTREPRISE DE CONSTRUCTION LE POUNT	34 15 85				
24	ENTREPRISE DINI MOHAMED DINI	81 96 05				
25	ENTREPRISE DOALEH	84 77 76				
26	ENTREPRISE ESPAVERT	35 77 64				
27	ENTREPRISE FIAN BADAN	35 87 53		有り		2005年竣工、訴訟問題発生
28	ENTREPRISE GROUPE IDLEH	34 15 50				
29	ENTREPRISE HOUSSEIN ADAWEH ABSIEH	82 47 79				
30	ENTREPRISE KADAMI	81 20 68				
31	ENTREPRISE NAGUEYEH	81 52 66				
32	ENTREPRISE NATIONALE DE CONSTRUCTION	35 59 87				
33	ENTREPRISE ABDI IDRIS AHMED	35 09 70				
34	GARELIE SOLEIL	35 29 69				
35	G-COSMEZZ-D	35 61 42				イタリア系
36	GLOBAL TRADE & SERVICES CO	35 58 68				
37	GRAND TRAVAUX DE LA MER ROUGE (GTMR)	35 02 71				No5と経営者が同じ
38	ENTREPRISE BRAHIM MOUSSA FARAH	35 30 43				
39	SOCIETE DE TRASSEMENT ET DE CONSTRUCTION (SOTEC)	35 36 89				
40	SOCIETE DE DJIBOUTIENNE DE CONCASSAGE	35 08 53				
41	SOCIETE GENERALE DE CONSTRUCTION	36 36 05				
42	SOPRIM CONSTRUCTION	35 00 3				問題があり、閉鎖の可能性あり
43	ZECCA PREFABRICATI	35 61 68				
44	EGER VERZI SARL	82 82 65		有り		2000年竣工学校とフクザワ中学校
45	CCECC	35 19 42				中国系、工事中で契約解除案件有り

出所：商工会議所発行の企業リスト(2006-2007)と聞き取り情報より作成
 訪問：現地調査でインタビュー

7 要請機材リスト

要請機材リスト

MOBILIERS & EQUIPEMENTS POUR LE CENTRE DE FORMATION DES ENSEIGNANTS
FURNITURE & EQUIPMENT FOR THE TEACHERS TRAINING CENTER

DIRECTION

No.	Description	Qté	catégorie
1	bureau directeur en L, dim 180x80 composé de 1 plan de travail et 1 retour angle à 90°, caisson fixe assorti avec tiroirs et serrure, voile de fond, piétement et ossature bois ou métal traité anti corrosion	1	A
2	siège directeur, assise et dossier réglables, revêtus tissu foncé, pied métal traité, roulettes, accoudoirs	1	A
3	chaise visiteur, bureau directeur, assise et dossier tissu piétement métal laqué	2	A
4	armoire métallique dim. +/- 200X120X45 cm, matériau traité, portes vitrées équipées de serrure, aménagement int. min. 4 tablettes	2	A
5	table de réunion pour 10 personnes dessus stratifié piétement métal laqué	1	A
6	chaise réunion assise et dossier tissu piétement métal laqué	10	A

SECRETARIAT

No.	Description	Qté	catégorie
7	bureau simple, composé de 1 plan de travail, dim. 160x90 cm, caisson suspendu assorti avec tiroirs et serrure, voile de fond, piétement et ossature bois ou métal traité anti corrosion	2	A
8	siège bureau, pied acier chromé ou laqué avec roulettes, assise et dossier tissu	2	A
9	chaise visiteur, bureau directeur, assise et dossier tissu piétement métal laqué	4	A
10	armoire de bureau, métal laqué, 2 portes à rideau horizontale avec serrure, 4 étagères intérieures, dimension +/- 100x120x45 cm	2	A
11	armoire métallique dim. +/- 200X120X45 cm, matériau traité, portes vitrées équipées de serrure, aménagement int. min. 4 tablettes	1	A
12	table de travail à 3 niveaux (imprimante, PC, Unité centrale) pour informatique, dim. 80x60 cm	2	A
13	classeur métal, 4 tiroirs dossiers suspendus h +/- 150 cm, capacité 200 dossiers, tiroirs sur glissières, serrure, porte étiquette	2	A
14	armoire basse de bureau, métal laqué, 2 portes battantes, serrure, étagères intérieures, dimension +/- 100x120x45 cm	2	A

DIRECTEUR ADJOINT

No.	Description	Qté	catégorie
15	bureau directeur en L, dim 160x80 composé de 1 plan de travail et 1 retour angle à 90°, caisson fixe assorti avec tiroirs et serrure, voile de fond, piétement et ossature bois ou métal traité anti corrosion	1	A
16	siège directeur, assise et dossier réglables, revêtus tissu foncé, pied métal traité, roulettes, accoudoirs	1	A
17	chaise visiteur, bureau directeur, assise et dossier tissu piétement métal laqué	2	A
18	armoire métallique dim. +/- 200X120X45 cm, matériau traité, portes vitrées équipées de serrure, aménagement int. min. 4 tablettes	1	A

DIRECTEUR DES ETUDES

No.	Description	Qté	catégorie
19	bureau simple, composé de 1 plan de travail, dim.160x90 cm, caisson suspendu assorti avec tiroirs et serrure, voile de fond, piétement et ossature bois ou métal traité anti corrosion	1	A
20	siège bureau, pied acier chromé ou laqué avec roulettes, assise et dossier tissu	1	A
21	chaise visiteur, bureau directeur, assise et dossier tissu piétement métal laqué	2	A
22	armoire métallique dim. +/- 200X120X45 cm, matériau traité, portes vitrées équipées de serrure, aménagement int. min. 4 tablettes	1	A

SURVEILLANT GENERAL

No.	Description	Qté	catégorie
23	bureau simple, composé de 1 plan de travail, dim.150x80 cm, caisson suspendu assorti avec tiroirs et serrure, voile de fond, piétement et ossature bois ou métal traité anti corrosion	1	A
24	siège bureau, pied acier chromé ou laqué avec roulettes, assise et dossier tissu	1	A
25	chaise visiteur, bureau directeur, assise et dossier tissu piétement métal laqué	2	A
26	armoire métallique dim. +/- 200X120X45 cm, matériau traité, portes vitrées équipées de serrure, aménagement int. min. 4 tablettes	1	A

CHEFS DE BUREAUX

No.	Description	Qté	catégorie
27	bureau simple, composé de 1 plan de travail, dim.150x90 cm, caisson suspendu assorti avec tiroirs et serrure, voile de fond, piétement et ossature bois ou métal traité anti corrosion	1	A
28	siège bureau, pied acier chromé ou laqué avec roulettes, assise et dossier tissu	1	A
29	chaise visiteur, bureau directeur, assise et dossier tissu piétement métal laqué	2	A
30	armoire métallique dim. +/- 200X120X45 cm, matériau traité, portes vitrées équipées de serrure, aménagement int. min. 4 tablettes	1	A

GESTIONNAIRE

No.	Description	Qté	catégorie
31	bureau simple, composé de 1 plan de travail, dim.150x90 cm, caisson suspendu assorti avec tiroirs et serrure, voile de fond, piétement et ossature bois ou métal traité anti corrosion	1	A
32	siège bureau, pied acier chromé ou laqué avec roulettes, assise et dossier tissu	1	A
33	chaise visiteur, bureau directeur, assise et dossier tissu piétement métal laqué	2	A
34	armoire métallique dim. +/- 200X120X45 cm, matériau traité, portes vitrées équipées de serrure, aménagement int. min. 4 tablettes	2	A

INFIRMERIE

No.	Description	Qté	catégorie
35	divan d'examen châssis métal, tête réglable avec blocage, sellerie mousse, porte rouleau papier, livré avec 5 rouleaux papier	1	A
36	bureau simple, composé de 1 plan de travail, dim.150x90 cm, caisson suspendu assorti avec tiroirs et serrure, voile de fond, piétement et ossature bois ou métal traité anti corrosion	1	A

37	siège bureau, pied acier chromé ou laqué avec roulettes, assise et dossier tissu	1	A
38	chaise visiteur, bureau directeur, assise et dossier tissu piétement métal laqué	2	A
39	armoires d'infirmerie, métal laqué blanc, 2 portes battantes, serrure, étagères intérieures, dimension +/- 200x120x45 cm	1	A
40	chariot à pansements à roulettes structure métal, min. 2 plateaux	1	A
41	brancard pliant avec toile forte	1	A

SALLE DE PROFESSEUR

No.	Description	Qté	catégorie
42	table composée d'un plateau mélaminé de +/- 200 x 90 cm, piétement tube laqué h. +/- 75 cm	10	A
43	chaise élève armature métallique, dossier et assise en multiplis vernis, piétement laqué epoxy avec embouts, hauteur d'assise 45 cm, empilable	50	A
44	armoires métalliques dim. +/- 200X120X45 cm, matériau traité, portes vitrées équipées de serrure, aménagement int. min. 4 tablettes	10	A

BUREAU BIBLIOTHECAIRE

No.	Description	Qté	catégorie
45	bureau simple, composé de 1 plan de travail, dim. 160x90 cm, caisson suspendu assorti avec tiroirs et serrure, voile de fond, piétement et ossature bois ou métal traité anti corrosion	1	A
46	siège bureau, pied acier chromé ou laqué avec roulettes, assise et dossier tissu	1	A
47	chaise visiteur, bureau directeur, assise et dossier tissu piétement métal laqué	2	A
48	armoires métalliques dim. +/- 200X120X45 cm, matériau traité, portes vitrées équipées de serrure, aménagement int. min. 4 tablettes	1	A

ARCHIVE BIBLIOTHEQUE

No.	Description	Qté	catégorie
49	rayonnage d'entrepôt, type échelle en métal traité ou matériau plastique, composition min. de 5 tablettes +/- 100x40 cm par hauteur, charge/tablette min. 70 kg, montants h. +/- 165 cm, qté par module de +/- 1 mètre linéaire avec accessoires et notices de montage quantité en module	30	A
50	armoires métalliques dim. +/- 200X120X45 cm, matériau traité, portes vitrées équipées de serrure, aménagement int. min. 4 tablettes	10	A

SALLE DE LECTURE - BIBLIOTHEQUE - QTE POUR 2 SALLES

No.	Description	Qté	catégorie
51	table de lecture pliante et rectangulaire pour 4 personnes, plateau stratifié clair +/- 120 x 80, piétement métal laqué	40	A
52	chaise professeur type coque piétement métal avec embouts, hauteur d'assise 45 cm, empilable	160	A
53	rayonnages de bibliothèque type échelle, tablettes droites et inclinées, porte-étiquettes hauts, serre-livres, joues, h. min. 200 cm, combinaison pour linéaire de 20 mètres, livrés avec accessoires et notice de montage, qté en ml	20	A
54	banquette d'attente de 4 places avec tablette centrale, assise tôle perforée, piétement acier	4	A
55	chariot de stockage et transport, dim. min. plateau 120 x 80 cm	2	A

REPROGRAHIE

No.	Description	Qté	catégorie
56	table de travail multi-usage, plateau multiplis ép. +/- 25 mm, dim. min. 180 x 75 cm, finition vernis ou stratifié, piétement renforcé en métal laqué	1	A
57	chaise assise et dossier tissu piétement métal laqué	3	A
58	armoie métallique dim. +/- 200X120X45 cm, matériau traité, portes vitrées équipées de serrure, aménagement int. min. 4 tablettes	2	A

MACHINE DE REPRODUCTION

No.	Description	Qté	catégorie
59	Photocopieur pour papier ordinaire et transparent, format A4, vitesse minimum 40 copies/mn, tension 220 v, livré avec bacs A4 standard, notice d'utilisation en français	3	A

EQUIPEMENTS INFORMATIQUES POUR LE BLOC ADMINISTRATIF

No.	Description	Qté	catégorie
60	Ordinateur de marque pour bureau avec écran plat 17"	12	A
61	Imprimante laser pour papier A4, impression 30 p/mn	7	A

MOBILIER SALLES SPECIALISES (LABO)

No.	Description	Qté	catégorie
62	tabourets pour labos, piétement fixe en tube acier laqué epoxy, assise en bois vernis h. min. 55 cm	30	A
63	tableau triptyque émaillé blanc de +/- 200x100 cm, volets de +/- 100x100 cm, cadre de renfort système de maintien des volets en position ouverte ou fermée, livré avec porte-feutre et fixations murales	2	A
64	armoie métallique dim. +/- 200X120X45 cm, matériau traité, portes battante équipées de serrure, aménagement int. min. 4 tablettes	2	A

SALLE DE CLASSE - QTE POUR 18 SALLES

No.	Description	Qté	catégorie
65	tables biplaces pour salle de classe, taille n° 6, plateau min. 130 cm, piétement renforcé monobloc en métal laqué epoxy avec patins	270	A
66	chaise élève armature métallique, dossier et assise en multiplis vernis, piétement laqué epoxy avec embouts, hauteur d'assise 45 cm, empilable	540	A
67	table professeur, plan de travail stratifié claire, tablette repose sac, piétement tube métal laqué epoxy, côté voile de fond, dimensions +/- 130 x 65 x 75	18	A
68	chaise professeur armature métallique, dossier et assise en multiplis vernis, piétement laqué epoxy avec embouts, hauteur d'assise 45 cm, empilable	18	A
69	tableau triptyque émaillé blanc de +/- 200x100 cm, volets de +/- 100x100 cm, cadre de renfort système de maintien des volets en position ouverte ou fermée, livré avec porte-feutre et fixations murales	18	A

SALLE POLYVALENTE

No.	Description	Qté	catégorie
70	tables biplaces pour salle de classe, taille n° 6, plateau min. 130 cm, piétement renforcé monobloc en métal laqué epoxy avec patins	50	A
71	chaise élève armature métallique, dossier et assise en multiplis vernis, piétement laqué epoxy avec embouts, hauteur d'assise 45 cm, empilable	100	A
72	table composée d'un plateau mélaminé de +/- 200 x 90 cm, piétement tube laqué h. +/- 75 cm	4	A
73	chaise armature métallique, dossier et assise en multiplis vernis, piétement laqué epoxy avec embouts, hauteur d'assise 45 cm, empilable	10	A
74	tableau triptyque émaillé blanc de +/- 200x100 cm, volets de +/- 100x100 cm, cadre de renfort système de maintien des volets en position ouverte ou fermée, livré avec porte-feutre et fixations murales	1	A
75	tableau de conférence à recharge papier, chevalet pliables, surface de support en métal, fixation pour papier, dimension panneau +/- 75 x 100 cm, hauteur +/- 200 cm	2	A
76	GRANDE T.V. 62"	2	A
77	Ensemble d'équipement audio complet comprenant amplificateur de son, câblage, Hauts parleurs et divers micros	1	A
78	Vidéo projecteur	1	A
79	écran transportable, toile blanc de +/- 1,8 x 1,8 m sur pied pour rétroprojecteur et projecteur	2	A

SALLE MULTIMEDIA

No.	Description	Qté	catégorie
80	tables biplaces pour salle de classe, taille n° 6, plateau min. 130 cm, piétement renforcé monobloc en métal laqué epoxy avec patins	30	A
81	chaise élève armature métallique, dossier et assise en multiplis vernis, piétement laqué epoxy avec embouts, hauteur d'assise 45 cm, empilable	60	A
82	table composée d'un plateau mélaminé de +/- 200 x 90 cm, piétement tube laqué h. +/- 75 cm	1	A
83	chaise armature métallique, dossier et assise en multiplis vernis, piétement laqué epoxy avec embouts, hauteur d'assise 45 cm, empilable	1	A
84	tableau triptyque émaillé blanc de +/- 200x100 cm, volets de +/- 100x100 cm, cadre de renfort système de maintien des volets en position ouverte ou fermée, livré avec porte-feutre et fixations murales	1	A
85	GRANDE T.V. 62"	1	A
86	Vidéo projecteur avec toutes options	1	A
87	Ensemble d'équipement audio complet comprenant amplificateur de son, câblage, Hauts parleurs et divers micros	1	A
88	Camescope	1	A
89	écran transportable, toile blanc de +/- 1,8 x 1,8 m sur pied pour rétroprojecteur et projecteur	1	A

AMPHITHEATRE

No.	Description	Qté	catégorie
90	sièges rapatables automatique, assise en dossier tissu, type auditorium	350	A
91	table composée d'un plateau mélaminé de +/- 200 x 90 cm, piétement tube laqué h. +/- 75 cm	1	A
92	chaise armature métallique, dossier et assise en multiplis vernis, piétement laqué epoxy avec embouts, hauteur d'assise 45 cm, empilable	1	A
93	tableau triptyque émaillé blanc de +/- 200x100 cm, volets de +/- 100x100 cm, cadre de renfort système de maintien des volets en position ouverte ou fermée, livré avec porte-feutre et fixations murales	1	A

94	Ensemble d'équipement audio complet comprenant amplificateur de son, câblage, Hauts parleurs et divers micros	1	A
95	Vidéo projecteur avec toutes options	1	A
96	écran transportable, toile blanc de +/- 1,8 x 1,8 m sur pied pour rétroprojecteur et projecteur	1	A

CHAMBRE FEMMES

No.	Description	Qté	catégorie
97	Lit simple avec matelas et couverture	30	A
98	armoire placard	30	A
99	petite table avec chaise	30	A
100	Lampe de chevet	30	A

CHAMBRE HOMMES

No.	Description	Qté	catégorie
101	Lit simple avec matelas et couverture	30	A
102	armoire placard	30	A
103	petite table avec chaise	30	A
104	Lampe de chevet	30	A

SALLE DE DETENTE RESIDENCE ETUDIANT

No.	Description	Qté	catégorie
105	table composée d'un plateau mélaminé de +/- 200 x 90 cm, piétement tube laqué h. +/- 75 cm	5	A
106	chaise armature métallique, dossier et assise en multiplis vernis, piétement laqué epoxy avec embouts, hauteur d'assise 45 cm, empilable	30	A
107	GRANDE T.V. 42"	1	A

CANTINE

No.	Description	Qté	catégorie
108	table pour repas de 8 places avec bancs solidaires, ensemble en lattes de bois traité pour l'extérieur, plateau mini. 200X80 cm	30	A

BUANDERIE

No.	Description	Qté	catégorie
109	machine à laver	2	A
110	Secheuse	2	A

EQUIPEMENT EN PHYSIQUE-CHIMIE
EQUIPMENT FOR PHYSICS-CHEMISTRY

EQUIPEMENT MULTIMEDIA

No.	Description	Qté	catégorie
1	télévision couleur de 70 cm PAL SECAM 220 v, avec télécommande	1	C
2	magnétoscope PAL SECAM 4 têtes vidéo avec télécommande, livré avec câbles de liaison pour téléviseur ci-dessus	1	C
3	cassette video VHS standard 60min	10	C
4	convertisseur VGA-TV PRO permettant de transférer sur un téléviseur l'écran d'un ordinateur	1	A
5	ensemble vidéo universel comprenant 2 prises péritel, 1 cordon DIN, 8 adaptateurs DIN-CINCH-BNC-JACK type PIERRON MT0337	1	A
6	rétroprojecteur, lampe halogène de 250W, ventilation, alimentation 230 V/ 50Hz, notice	1	B
7	lampes de rechange pour rétroprojecteur ci-dessus	4	B
8	stylos feutres permanents pour rétroprojecteur pochette de 4 stylos	2	B
9	projecteur diapositives, lampe halogène de 24V-150 W, 220 V/50 Hz, réglage automatique de mise au point, commande à distance, objectif 85mm environ, protection de surchauffe, notice d'utilisation	1	B
10	paniers de 50 vues pour projecteurs ci-dessus (lot de 2)	5	B
11	lampes de rechange 24V-150W pour projecteur ci-dessus	4	B
12	transparents PVC pour tracé manuel format A4 (par 100)	2	A
13	écran transportable +/- 1,5 x 1,5 m sur pied pour rétroprojecteur et projecteur	1	B
14	support mobile TV + magnétoscope sur roulettes hauteur +/- 140 cm	1	C
15	table de projection pour rétroprojecteur et rétroprojecteur ci dessus, pliable hauteur +/- 100cm avec 2 plateaux	1	A

CASSETTES VIDEO, PLANCHES, DIAPOSITIVES ET CEDEROM:

No.	Description	Qté	catégorie
16	dictionnaire interactif des sciences et techniques version monoposte	1	B
17	cd-rom "la schématisation"	1	B
18	cd-rom "banque évaluation"	1	B
19	vidéo " les merveilles de l'Univers 1" VHS PAL	1	A
20	cd-rom "encyclopédie ENCARTA 2000"	1	A
21	logiciel "WINNOTES" version monoposte	1	A
22	encyclopédie des sciences et de l'espace	1	A
23	vidéo "le courant électrique en circuit fermé" VHS PAL	1	A
24	vidéo "l'intensité et la tension en courant continu" VHS PAL	1	A
25	logiciel "oscilloscope collègue"	1	A
26	diapos "électrostatique"	1	A
27	diapos " électromagnétisme"	1	B
28	diapos " les effets du courant électrique"	1	B
29	vidéo "expériences d'électrostatique"	1	B
30	diapos "l'énergie électrique: production, transport, utilisation"	1	B
31	vidéo "la lumière" VHS PAL	1	A
32	vidéo "la lumière et les couleurs" VHS PAL	1	B
33	diapos "la lumière: émetteurs et récepteurs"	1	B
34	vidéo "l'œil et la vision" VHS PAL	1	A
35	planche didactique "l'œil"	1	A
36	cd-rom "optique 1" version monoposte	1	A
37	planche didactique "les défauts de l'œil"	1	A
38	vidéo "les lentilles et leurs principales applications" VHS PAL	1	A
39	vidéo "pression" VHS PAL	1	A
40	vidéo "poussée d'Archimède" VHS PAL	1	A
41	vidéo "expériences de mécanique" VHS PAL	1	A
42	tableau périodique dim 65x92	1	A
43	vidéo "les métaux et leurs alliages" VHS PAL	1	A
44	vidéo "les boissons non alcoolisées" VHS PAL	1	A
45	diapos "l'état solide, l'état liquide et l'état gazeux: ordre et désordre dans la matière"	1	B
46	diapos "reconnaissons nos métaux et leurs alliages"	1	B
47	vidéo "l'eau dans notre environnement" VHS PAL	1	A
48	vidéo "l'air qui nous entoure: le dioxygène" VHS PAL	1	A
49	vidéo "apprendre à utiliser du matériel en chimie" VHS PAL	1	A
50	livre "tables de chimie"	1	A
51	vidéo "apprendre à mesurer en chimie" VHS PAL	1	A

52	vidéo "réactions des matériaux avec le dioxygène" VHS PAL	1	A
53	vidéo "réactions de certains métaux avec des solutions acides ou basiques" VHS PAL	1	A
54	vidéo "dioxyde de carbone et calcaire" VHS PAL	1	A
55	planche didactique "produits chimiques: danger et sécurité"	1	A
56	diapos "initiation à l'astronomie"	1	B
57	diapos "les planètes"	1	B
58	diapos "les phases de la lune, les marées et le mouvement lunaire"	1	B
59	diapos "le soleil et son système"	1	B
60	cédérom REDSHIFT 3	1	A

EQUIPEMENT DE LABORATOIRE

No.	Description	Qté	catégorie
61	Peau de chat	2	A
62	Mallette générateur d'étincelles type Pierron MT03644	1	A
63	Maquette "La foudre et les dangers de l'orage" type Pierron MT03640	1	A
64	Maquette didactique équipée d'un disjoncteur différentiel et d'un moteur à courant continu ou alternatif redressé par diode type sécuprotec 100 (Marque PIERRON ou similaire)	1	A
65	ensemble de 3 ampoules spécial enseignement, composé de 3 culots E10 de 3 ampoules 6,5 v, ces trois ampoules peuvent au choix être branchées en série, en parallèle ou en série/parallèle.	6	A
66	support pour ampoules BT culot E10	30	A
67	ampoules à vis Ø 10 mm E10 - 3,5V - 200 mA spécial enseignement, (lot de 10)	10	A
68	ampoules à vis Ø 10 mm E10 - 6,5V - 100 mA spécial enseignement, (lot de 10)	10	A
69	pile alcaline 9 V type 6F22	12	A
70	ampoules à vis Ø 10 mm E10 - 12V - 0,5A spécial enseignement, (lot de 10)	10	A
71	pile plate 4,5V (lot de 10)	4	B
72	interrupteur spécial enseignement, sur socle pour circuit avec fiches bananes Ø 4 mm	12	A
73	électro-aimant, spécial enseignement, pour montrer l'effet du courant, alimentation 6 à 12V	2	A
74	diode sur socle 24Vmax-1A pour le redressement simple alternance	2	A
75	génératrice spécial enseignement avec support, 6V, 3 W avec lampe témoin et douilles pour visualisation de la tension	2	A
76	bobine flux maximal 200 spires 1A	2	B
77	transformateur monté sur socle composé de deux bobines 2x200spires, un noyau métallique, un support isolant et six douilles de raccordement pour choisir le nombre de spires, type PIERRON TRANSFOMODELE MT01137	2	A
78	bobine de section creuse 36x36mm, 1100 spires, 230V	1	B
79	noyau en U pour bobine ci-dessus	1	B
80	pont de diodes EL (Marque PIERRON ou similaire) Redresseur composé de 4 diodes électroluminescentes dont 2 rouges et 2 vertes	2	A
81	pont de Graëtz spécial enseignement, permet de réaliser rapidement des montages clairs pour la mise en évidence des phénomènes relatifs au redressement des tensions et des courants alternatifs (montages double et simple alternance)	1	B
82	condensateur de filtrage (Marque PIERRON ou similaire) électronique 2200 µF, 40 V disposé sur un support isolant accessible par douilles de Ø 4 mm	1	A
83	boite de résistances à 4 tourelles à décades en coffret raccordement par douilles de sécurité	1	B
84	rhéostats spécial enseignement, résistance bobinée sur tube céramique avec ciment spécial, puissance admissible 320 W en régime permanent, 640 W pendant 15 mn, équipée de bornes de sécurité pour supporter de fortes surcharges momentanées R = 33 ohms	4	A
85	transport d'énergie électrique, spécial enseignement, ensemble comprenant, 1 transformateur 6V - 48 V (12 VA), 1 transformateur 48V - 6 V (12 VA), 1 Ampoule de 6V - 6 W sur socle, 2 fois 2 mètres de fil plastifié	1	A
86	moteur électrique BT monté sur socle et à bobinage apparent	2	B
87	moteur électrique 3 à 10V - 6W	4	A
88	Lot d'aimants en mallette type PIERRON MT04725 comprenant 14 barreaux aimantés divers, 2 aimants en U, 12 aimants plats, 4 barres plates et 6 barres rondes en fer doux	1	B
89	boussole simple diam 45 mm	10	A
90	boussole spécial enseignement, entièrement transparente, projection au rétroprojecteur, Ø +/- 50 mm, facile à utiliser sur une carte	1	A
91	lot de six aiguilles aimantées projetables au rétroprojecteur	4	A
92	Ensemble d'étude pour les montages électroniques de collège type Pierron P30-60 (MT04304)	8	B
93	diodes électroluminescentes rouges sur support pour ensemble P30-60	16	B

94	diodes électroluminescentes vertes sur support pour ensemble P30-60	16	B
95	cavalier pour ampoules pour ensemble P30-60	16	B
96	cavalier de connexion pour ensemble P30-60	32	B
97	interrupteur simple sur support pour ensemble P30-60	16	B
98	lot de 50 résistances + -5% 1/2 W (Marque PIERRON ou similaire) 10 K ohm	2	A
99	lot de 50 résistances + -5% 1/2 W (Marque PIERRON ou similaire) 100 K ohm	2	A
100	lot de 50 résistances + -5% 1/2 W (Marque PIERRON ou similaire) 1 K ohm	2	A
101	lot de 50 résistances + -5% 1/2 W (Marque PIERRON ou similaire) 100 ohm	2	A
102	lot de 5 diodes électroluminescentes D=5mm rouges	12	A
103	lot de 5 diodes électroluminescentes D=5mm vertes	12	A
104	lunette astronomique grossissement 40x à 133x diam 60mm focale 800mm	1	B
105	Geoptic (Marque PIERRON ou équivalent) ensemble fonctionnel composé d'une source lumineuse 12V 21 W foyer réglable, fournissant des faisceaux convergents, divergents, parallèles, un dispositif pour limiter le nombre de faisceaux lumineux	1	A
106	Complément œil-géoptique(Marque PIERRON ou équivalent) composé de trois lentilles motées sur semelle magnétique	2	A
107	Lot de 20 feuilles maquette de l'oeil(Marque PIERRON ou équivalent)	1	A
108	Source lumineuse à miroirs avec ampoule 12V-21W et 6 filtres de couleurs différentes	2	A
109	filtres primaires pour source lumineuse ci-dessus, lot de 3	4	A
110	filtres secondaires pour source lumineuse ci-dessus, lot de 3	4	A
111	ampoules de rechange pour source lumineuse ci-dessus et géoptique,12V-21W culot B15	12	A
112	disque de Newton spécial enseignement Ø disque 80 mm avec petit moteur TBT	2	A
113	panneau métallique, spécial enseignement, dimensions +/- 400 x 600 mm, renforcé, monté sur pieds	2	A
114	loupe à main	16	A
115	images animées pour montrer la persistance rétinienne	8	A
116	spectroscope à réseau simple	16	A
117	Cosmographe avec globes de la Terre, la Lune et le Soleil montés sur support type PIERRON MT04467	1	A
118	accessoire lumineux pour cosmographe ci-dessus	1	A
119	dynamomètre Ø 32 L 290 mm, Force 50 N spécial enseignement, graduation : 1 N	2	A
120	dynamomètre élève force 5N graduation 0,05N	16	A
121	dynamomètre à cadran spécial enseignement, Force 2N, graduation 0,1N avec aimant	2	A
122	dynamomètre à cadran spécial enseignement, Force 5 N, graduation 0, N avec aimant	2	A
123	lot de 3 tiges pour transformer les dynamomètres à cadran en dynamomètres sur axe	2	A
124	fil à plomb	2	B
125	ficelle pour expériences de mécanique	2	B
126	poulie à roulement à billes diam 50mm montée sur aimant puissant	12	B
127	jeu de 3 ressorts 100mm à spires jointives	16	B
128	série de 10 masses à double crochet (5x25g, 5x50g)	8	A
129	chariot à réaction mobile à plate-forme, lanceur à élastique, tige à placer dans l'axe du tube, projectile type bille d'acier, tube d'éjection des gaz, gabarit de confection des boules de fil à brûler, ensemble spécial enseignement, notice d'utilisation	1	A
130	bilame de démonstration	2	A
131	pyromètre à cadran à alcool livré avec notice et 3 tiges(fer, laiton et aluminium)	2	B
132	thermoplongeur 220 V - 500 W	2	B
133	calorimètre à couvercle transparent	2	B
134	jeu de 4 résistances chauffantes pour calorimètre ci-dessus	1	B
135	cloche à vide avec platine à pompe incorporée	1	A
136	ventouses spécial enseignement, sortes de disques pour expérience "de Magdebourg" matière caoutchouc Ø 55 mm avec poignée.	2	A
137	masses identiques spécial enseignement, jeu de 4 cylindres pesant 100 g de 20 mm de Ø, doté d'un crochet, matières différentes, aluminium, acier, laiton et alliage de plomb.	2	A
138	volumes identiques spécial enseignement, jeu de 4 cylindres de Ø 20 mm, équipés d'un crochet, matières aluminium, acier, laiton et alliage de plomb.	2	A
139	ensemble permettant d'étudier la poussée d'Archimède type PIERRON MT03054	2	A
140	vase à trop plein 1L	2	A
141	manomètre standard, spécial enseignement, gradué à 2 échelles -1 + 3 bars et -1000 à + 3000 hPa, le zéro correspondant à la pression atmosphérique, boîtier métallique Ø 95 mm, voyant en verre	2	A
142	seringue non médicale, contenant à volume variable, en plastique, sans aiguille, capacité 100 ml, division 5 ml	4	A

143	baroscope à liquide avec manomètre, montage tube coudé 90° en plastique de 40 cm, graduation tous les 50 mm, capteur pression raccordé à un mano. en U, tuyau caoutchouc souple, livré avec mano. différentiel en verre et notice	2	A
144	ludion complet	2	B
145	variation p.V.t (type MT 3866 Marque PIERRON ou équivalent) pour savoir la pression relative d'un gaz d'un gaz, grandeurs pression, volume, température, livré avec tous les accessoires et une notice technique.	4	A
146	support "porte cordons"(Marque PIERRON ou similaire) à fixer au mur pour ranger 80 cordons	2	A
147	support porte cordons sur roulettes permettant de stocker 120 cordons	1	B
148	cordon mâle-mâle à reprise arrière, 100 cm Noir (Lot de 10)	1	A
149	cordon mâle-mâle à reprise arrière, 100 cm Rouge (Lot de 10)	1	A
150	cordon mâle-mâle à reprise arrière, 25 cm Noir (Lot de 10)	2	A
151	cordon mâle-mâle à reprise arrière, 25 cm Rouge (Lot de 10)	2	A
152	cordon mâle-mâle à reprise arrière, 50 cm Noir (Lot de 10)	2	A
153	cordon mâle-mâle à reprise arrière, 50 cm Rouge (Lot de 10)	2	A
154	pincés crocodiles isolées à double reprise de 4 mm (lot de 24, 12 rouges et 12 noires)	2	A
155	tournevis testeurs spécial enseignement, indicateur de phase au moyen d'une petite lampe témoin	16	A
156	prolongateur 2 prises +terre	6	B
157	Coffret à outils "laboratoire de sciences physiques" type pierron	1	A
158	fil pour soudure Ø 7/10 mm, bobine de 500 g, alliage d'étain à 60% à âme décapante	2	A
159	double mètre métallique en boîte	4	A
160	alimentation stabilisée variable 0-12V 2A en continu avec affichage numérique et tension alternative 6, 9, 12V 2A	1	A
161	alimentation stabilisée 6-12V 5A courant continu et alternatif	1	A
162	alimentation basse tension 6V-20A 12V-10A courant continu et alternatif avec protection par bouton poussoir	1	A
163	alimentation variable 3-4,5-6-7,5-9-12V 1A	12	B
164	générateur de fonctions avec ampli BF 200 kHz	1	A
165	oscilloscope bicourbe 2x20 MHz, amplificateurs verticaux à 2 voies, bande passante 2 x 20 MHz sensibilité 5 mV à 20V/div, U max. entrée ± 400 V, mode de fonctionnement YA, YB, YA et YB : YA ± YB : XY	4	A
166	multimètre avec fonctions voltmètre, ampèremètre en continu et en alternatif, ohmmètre, fusible accessible sans démontage	16	A
167	multimètre à grand affichage LCD, nombre de points de mesure 2000, U. Alternatif 0,2 - 2 - 20 - 200 - 750 V, U. Continu 0,2 - 2 - 20 - 200 - 1000 V, I. Alternatif 0,2 - 2 - 20 - 100 mA et 10 A, I. Continu 0,2 - 2 - 20 - 100 mA et 10 A, R 0;2k - 2k - 20k - 200k - 2M - 20M	1	A
168	chronomètre électronique digital au 1/100°, avec pile	4	A
169	thermomètre de poche avec sonde inox et affichage numérique	8	A
170	thermomètre écologique en verre sans mercure échelle -10°C-110°C	16	A
171	pH-mètre compact livré avec électrode combinée et protection de la membrane en verre	4	A
172	pile bouton pour pH-mètre ci-dessus(lot de 10)	2	A
173	solution tampon pH 4,01, 25 sachets de 20mL	1	B
174	solution tampon pH 7,01, 25 sachets de 20mL	1	B
175	solution tampon pH 10,01, 25 sachets de 20mL	1	B
176	solution de conservation 460 ml	1	B
177	balance universelle portée 2250g, précision à 1 g, affichage à cristaux liquides, alimentation par pile 9V	2	A
178	balance universelle portée 225g, précision à 0,1 g, affichage à cristaux liquides, alimentation par pile 9V	2	A
179	masses marquées, série de 500g en laiton placées sur un socle en bois alvéolé	12	A
180	masses marquées, série de subdivisions du gramme	12	A
181	modèles moléculaires compacts type Marque PIERRON ou équivalent, 50 atomes livrés dans un coffret compartimenté, différentes couleurs, différents Ø	12	A
182	modèle moléculaire sur tableau type PIERRON ou équivalent	1	A
183	modèle moléculaire collection organique 73 atomes type PIERRON ou équivalent	1	A
184	électrolyseur petit modèle h 175 mm, Ø de la cuve 100 mm, électrodes en charbon	8	B
185	électrolyseur petit modèle h 175 mm, Ø de la cuve 100 mm, électrodes en platine	4	B
186	chauffe ballons à régulateur, capacité 250mL	2	B
187	bec bunsen butane propane avec virole de réglage du débit d'air	2	A

188	trépied métallique sans socle hauteur 150mm	2	A
189	trépied métallique sans socle hauteur 210mm	2	A
190	toile métallique étamée 15x15cm	4	A
191	tube à gaz 6x12mm longueur 1m	2	A
192	agitateur magnétique capacité 1L, avec interrupteur, lampe témoin et réglage de la vitesse de rotation	4	A
193	turbulent magnétique à anneau central 25x6mm	8	A
194	ballon à fond plat et col moyen 100 cc en verre borosilicate PYREX	6	A
195	ballon à fond plat et col moyen 250 cc en verre borosilicate PYREX	6	A
196	ballon à fond rond et col moyen capacité 250 mL en verre Pyrex	6	A
197	ballon à fond rond et col moyen capacité 100 mL en verre Pyrex	6	A
198	bécher 100 cc en verre borosilicaté qualité économique	12	A
199	bécher 250 cc en verre borosilicaté qualité économique	12	A
200	bécher 400 cc en verre borosilicaté forme haute qualité économique	12	A
201	fiole jaugée bouchée à un trait à fond plat avec col rodé livrée avec bouchon capacité 1000 mL	4	A
202	fiole jaugée bouchée à un trait à fond plat avec col rodé livrée avec bouchon capacité 500 mL	4	A
203	fiole jaugée bouchée à un trait à fond plat avec col rodé livrée avec bouchon capacité 250 mL	4	A
204	erlenmeyer col étroit en verre borosilicaté 100mL	12	A
205	erlenmeyer col étroit en verre borosilicaté 250mL	12	A
206	éprouvette graduée verre ordinaire, pied hexagonal, avec bec verseur, 500 ml	2	A
207	éprouvette graduée verre ordinaire, pied hexagonal, avec bec verseur, 1000 ml	2	B
208	éprouvette graduée verre ordinaire, pied hexagonal, avec bec verseur, 250 ml	16	A
209	éprouvette graduée pour recueillir les gaz, 10 ml à fond rond avec anneau de suspension en verre ordinaire	4	A
210	éprouvette à gaz en verre épais, fond rond pour mélange explosif, 125 cc	4	B
211	éprouvette graduée en polypropylène, bec verseur, capacité 500 ml	8	B
212	burette de Mohr avec clef en téflon graduée au 1/10, 25 cc en verre ordinaire, D = 12mm	8	A
213	agitateur manuel en verre pour chimie, dia +/- 6 mm long de 50 cm lot de 10 pièces	4	B
214	agitateur manuel en verre pour chimie, dia +/- 6 mm long de 20 cm lot de 10 pièces	4	A
215	ampoule à décanter en verre borosilicaté de forme sphérique avec robinet en téflon et bouchon en polyéthylène volume 250mL	4	A
216	entonnoir conique 60° en verre de chimie, capacité 125 ml	4	A
217	entonnoir conique 60° en polyéthylène, capacité 125 ml	10	A
218	entonnoir cylindrique verre borosilicate avec robinet clé en téflon, capacité 50 ml	2	A
219	pipette jaugée à 1 trait en verre ordinaire équipée d'une boule de sécurité graduée 20 mL	10	A
220	pipette jaugée à 1 trait en verre ordinaire équipée d'une boule de sécurité graduée 10 mL	20	A
221	pipette graduée au 1/10° en verre ordinaire graduation indélébile de 10 mL	10	A
222	pipette compte-gouttes aspiration par soufflet étanche moulée en une seule pièce graduée et non stérile, capacité 3 mL, lot de 50	4	A
223	pipeteur de sûreté capacité 10 mL	4	A
224	pipeteur de sûreté capacité 25 mL	8	A
225	cuve cylindrique en verre ordinaire capacité 2L hauteur +/- 210mm	2	A
226	bocaux pour combustion en verre ordinaire capacité 500 mL ouverture pour bouchon de 40 mm en liège	12	A
227	crystalliseur en verre ordinaire épais et à rebord renforcé capacité 2L	2	B
228	crystalliseur en verre ordinaire épais et à rebord renforcé capacité 5L	2	A
229	cuve à faces parallèles 80x30x40 mm	2	B
230	tube en U en verre borosilicaté L=155mm D=20mm écartement 70mm	4	A
231	tube à essais 20 ml, 16 x 160 mm en verre Pyrex (lot de 10)	8	A
232	tube à essais 40 ml, 20 x 200 mm en verre Pyrex	8	A
233	tube adducteur à 2 courbures, doté d'un crochet longueur des branches 200x200x90 mm	4	A
234	vase de Boudreau (avec trop plein) capacité 300 mL	2	A
235	verre de montre en verre ordinaire diamètre 80mm	40	A
236	verre à pied gradué avec bec verseur en verre ordinaire capacité 250mL	12	A
237	flacons compte gouttes à vis en verre de chimie teinté, capacité 60 ml, col à vis, munis de compte-gouttes montés sur capuchon vissant (lot de 6)	3	A

238	flacon à col droit étroite ouverture en verre ordinaire blanc livré avec capuchon vissant étanche capacité 125mL	10	A
239	flacon à col droit étroite ouverture en verre ordinaire blanc livré avec capuchon vissant étanche capacité 250mL	10	B
240	flacon à col droit étroite ouverture en verre ordinaire blanc livré avec capuchon vissant étanche capacité 500mL	10	B
241	flacon à col droit étroite ouverture en verre ordinaire brun livré avec capuchon vissant étanche capacité 250mL	10	B
242	pissettes en polyéthylène avec tige souple coudée capacité 250 ml	16	A
243	pissettes en polyéthylène avec tige souple coudée capacité 1L	8	A
244	bouchons en caoutchouc, assortiment pour récipients d'étroite ouverture, sélection de +/- 50 bouchons pleins ou percés, ouverture 10 à 28 mm	4	A
245	bouchons en caoutchouc, assortiment pour montages, sélection de +/- 45 bouchons pleins ou percés, ouverture 22 à 42mm	2	A
246	bouchons en liège, assortiment pour montages, sélection de +/- 50 bouchons pleins ou percés, ouverture 8 à 44mm	2	A
247	plaque réfractaire pour les réactions de combustion	4	A
248	têt à combustion en porcelaine, dimension h x Q 25 x 28 mm (lot de 6)	8	A
249	capsule fond plat et à bec en porcelaine émaillée diamètre 75mm	8	A
250	spatule en acier inox avec double cuillère L = 195 mm	8	A
251	pincés en bois pour tubes à essais, L = 250 mm capacité d'ouverture 40 mm	12	A
252	pince à creuset en acier à mâchoires en V L = 250mm	8	A
253	filtres disques standard, lot de 100 filtres, Ø = 150 mm, utilisé pour entonnoirs de Ø 80 à 100 mm	4	A
254	portoir en bois pour pipettes dim 350x280mm pour 12 pipettes	4	A
255	valet liège pour ballon de 100 à 1000 ml	4	A
256	portoir en bois pour tubes à essais Ø 20 mm, capacité 6 tubes	16	A
257	panier égouttoir pour tubes à essais en polypropylène dim 162X162X155mm	1	A
258	pince de Mohr à ressort	4	A
259	tube feuille anglaise en caoutchouc souple Ø Intérieur 4 mm, Ø Extérieur 6 mm, longueur +/- 5 mètres	1	A
260	tube feuille anglaise en caoutchouc souple Ø Intérieur 6 mm, Ø Extérieur 9 mm, longueur +/- 5 mètres	1	A
261	tube feuille anglaise en caoutchouc souple Ø Intérieur 8 mm, Ø Extérieur 12 mm, longueur +/- 5 mètres	1	A
262	tube cristal PVC Ø Intérieur 4 mm, Ø Extérieur 6 mm, longueur +/- 5 mètres	2	A
263	tube cristal PVC Ø Intérieur 6 mm, Ø Extérieur 9 mm, longueur +/- 5 mètres	2	A
264	tube cristal PVC Ø Intérieur 8 mm, Ø Extérieur 11 mm, longueur +/- 5 mètres	2	A
265	tube en caoutchouc rouge ordinaire Ø Intérieur 10 mm, Ø Extérieur 14 mm, longueur +/- 10 mètres	1	A
266	goupillons pour burettes houppe en nylon D = 25mm L = 500mm	6	A
267	goupillons pour flacons houppe en nylon D = 55mm	6	A
268	goupillons pour tubes à essais houppe en nylon D = 20mm	6	A
269	égouttoir mural ou de paillasse doté d'une cuve en matière plastique, +/- 65 positions	1	A
270	bassine rectangulaires dimensions +/- 310x370x75mm en polypropylène	4	B
271	bonbonne en polyéthylène avec robinet capacité 10L	2	B
272	support-statif socle en aluminium anodisé avec rainures en T avec tige en acier nickelé et tasseau oblique de diamètre 10mm et longueur 500mm, masse +/- 1,5 kg type PIERRON SYSDIDAC	8	A
273	tige pour statif sans filetage diam 8mm L=400mm pour statif SYSDIDAC ci-dessus	8	A
274	support-statif socle en fonte à tige excentrée masse +/- 1,85 kg équipé d'une tige en acier D = 8mm, L = 400mm	8	A
275	support-statif en bois livré avec une pince pour deux entonnoirs masse +/- 0,6 kg équipé d'une tige en bois D = 15mm, L = 440mm	8	A
276	support élévateur à croisillons plateau 200x200mm en bois stratifié charge de 2 à 20kg type PIERRON MB00683	2	A
277	pincés à trois doigts en métal chromé, bout plastifié Ø de serrage de 0 à 90 mm, L. 260 mm, tige Ø 8 mm	4	A
278	pince à 2 mâchoires en V, tige D = 10mm serrage max D = 35 mm	4	A
279	pince à 2 mâchoires en fourche, tige D = 10mm serrage max D = 50 mm	4	A
280	noix de serrage double dia. 10 mm, avec vis de blocage, serrage entre +/- 2 et 11mm	16	A
281	pince à clip en PVC pour burette de D = 12mm, s'adapte sur un support statif avec une noix double D = 10mm	8	A
282	lunettes de sécurité, monture en matériau souple et solide	4	A
283	gants de chimie en latex, taille 8,5 souples et résistant aux produits chimiques	4	A

284	table roulante de laboratoire avec 3 plateaux et rebords de 6cm, dimensions 60x10x96	1	A
285	chariot de préparation avec 15 bacs, dimensions 1055 x 420 x 850 mm, livrée avec 12 bacs de 75 mm et 3 bacs de 150 mm, spécial enseignement	2	A
286	casier 30 tiroirs en plastique transparent armature métallique pour rangement de petits objets, dimensions +/- 320x158x270	2	A

REACTIF

No.	Description	Qté	catégorie
287	acétone TP , qté 1L	1	C
288	acide chlorhydrique TP à 29%, densité 1,15, quantité 1L	8	C
289	acide nitrique TP solution à 58% qté 1L	2	C
290	acide sulfurique TP d. 1,82 à 96%, qté 1L	2	C
291	alcool à brûler 90%	2	C
292	aluminium chlorure hydraté, qté en paquet de 100 g	2	C
293	aluminium en lame	20	C
294	aluminium oxyde calciné ou alumine, par 500g	1	C
295	aluminium pur en fil 10/10, qté en paquet de 100 g	2	C
296	aluminium pur en poudre, qté en paquet de 100g	2	C
297	aluminium sulfate par 100g	2	C
298	ammoniaque TP solution à 25%, qté 1L	1	C
299	ammonium fer II sulfate, par 500g	1	C
300	ammonium oxalate pur, qté en paquet de 100 g	2	C
301	argent nitrate pur, qté en paquet de 15 g	8	C
302	baryum chlorure qté en 150g	2	C
303	bleu de bromothymol solution à 0,04% 250mL	2	C
304	calcium carbonate naturel, conditionnement 1 kg	2	C
305	calcium chlorure pur anhydre granulés, qté en paquet de 500g	1	C
306	calcium hydroxyde (chaux éteinte) conditionnement en 1kg	2	C
307	chaux vive (calcium oxyde naturel CaO) en poudre qté 1 kg	1	C
308	cuivre en lame 5x10cm	20	C
309	cuivre en tournure, qté en paquet de 250	2	C
310	cuivre pur en poudre, qté en paquet de 250g	1	C
311	cuivre sulfate pentahydraté, qté 1kg	2	C
312	cyclohexane pur qté en 1000 ml	2	C
313	détergent pour laboratoire, qté 5L	1	C
314	ethanol dénaturé 95 ° qté 1L	8	C
315	ethanal qté 1L	2	C
316	fer en lame	20	C
317	fer en limaille qté 1kg	2	C
318	fer II sulfate TP, qté en 1 kg	2	C
319	fer III oxyde anhydre pur, qté en paquet de 160g	2	C
320	fer pur en fil de 5/10, qté en rouleau de 100	4	C
321	fer pur en poudre qté 125g	2	C
322	magnésium pur en ruban L. 24 m, qté par 25g	4	C
323	marbre blanc concassé, qté en 250g	4	C
324	naphtalène en boules 100g	4	C
325	papier indicateur de pH 1-14 avec échelle de teintes	16	C
326	recharge pour papier indicateur de pH, 1-14, par lot de 3	8	C
327	phénolphtaléine solution à 1%, par 250mL	2	C
328	potassium permanganate pur, qté en 250g	2	C
329	sodium hydrogénocarbonate pur, qté en 1 kg	2	C
330	sodium hydroxyde en microperles, qté en 1 kg	8	C
331	soufre en morceau 250g	4	C
332	soufre en poudre 140g	2	C
333	zinc en lame 5x10 cm	20	C
334	zinc pur en poudre, qté en 500g	1	C
335	zinc pur grenaille, qté en 1 kg	2	C
336	zinc sulfate, qté en paquet de 140g	2	C
337	bouteille de dioxygène rechargeable de 500 litres à 200 bars, inclus le prix de la bouteille	1	C
338	manodétendeur pour bouteille de dioxygène ci-dessus	1	C
339	tuyau pour gaz comprimé en caoutchouc renforcé pour bouteille de dioxygène ci-dessus	2	C

EQUIPEMENT EN SVT
EQUIPMENT FOR SVT

Optique

No.	Description	Qté	catégorie
1	microscope (oculaire grand champ ,objectifs: x4 à 40) à éclairage incorporé	15	A
2	lampe de rechange pour microscope ci-dessous	40	A
3	dispositif de polarisation	8	A
4	objectifs achromatiques pour microscope commandé 4x	5	A
5	objectifs achromatiques pour microscope commandé 10x	5	A
6	objectifs achromatiques pour microscope commandé 40x	5	A
7	objectifs achromatiques pour microscope commandé 60x	5	A
8	loupe binoculaire à objectifs interchangeables et éclairage incorporé	15	A
9	100 lames porte - objet 75x26 mm	10	A
10	100 lamelles couvre -objet 14x14 mm	20	A
11	loupe à main grossissement x 10, manche en métal dia. min.. 40 mm, lentille en verre	20	B
12	coffret de rangement en bois pour préparation microscopique plus ou moins 100 lames	4	B
13	lames à concavité	10	B

Matériel de laboratoire

No.	Description	Qté	catégorie
14	squelette humain en matière plastique, articulé, livré avec potence et housse , h. +/- 1,70 m	1	A
15	tronc humain bisexué, taille +/- 90 cm	1	A
16	marteau de géologue	2	A
17	appareil de berlèse	1	B
18	cage à insecte	1	B
19	cuve à germination	1	B
20	mini-serre	1	B
21	terrarium/vivarium avec équipement complet	1	B
22	Boussole enseignement	2	B
23	Boussole de marche	2	B
24	Boussole plastique	2	B
25	Boussole	2	B
26	flacon à large ouverture en plastique de 1000 ml	10	B

Matériel de dissection/Verrerie

No.	Description	Qté	catégorie
27	cuvette à dissection en plastique résistant, dimensions +/- 34 x 22 x 6 cm avec fond en caoutchouc	15	A
28	ciseaux fins, acier inox, long 11 cm	30	A
29	ciseaux forts, acier inox, bout pointu, longueur 14 cm	30	A
30	pince fine effilée acier inox 12 cm	30	A
31	pince forte à griffes acier inox 13 cm	30	A
32	scalpel acier inox manche métal, lame de 50 mm	30	A
33	bec bunsen simple pour réchaud à gaz	15	A
34	cartouches gaz à valve pour réchaud à gaz ci-dessus type 365 g, h. 75 mm ou équivalent	60	A
35	toile acier galvanisé 15 x 15 cm avec disque en céramisé au centre	30	A
36	portoir de 12 tubes à essais +/- 23x8x11 mm dia tubes 20 mm environ	20	A
37	pincen en bois pour tube à essai +/- L 25 cm, capacité ouverture +/- 40 mm	20	A
38	goupillons pour tubes houppe en soie, lot de 6	10	A

39	filtre plissé dia. 100 mm, lot de 100	2	A
40	filtre plissé dia. 150 mm, lot de 100	2	A
41	noix de serrage dia 10 mm pour tube	12	A
42	pince avec 2 mâchoires en fourche	12	A
43	chariot roulant	2	A
44	aiguille droite	48	A
45	aiguille lancéolée	48	A
46	bouchon N° 12 matière caoutchouc avec 1 trou	12	A
47	bouchon N° 12 matière caoutchouc avec 2 trous	12	A
48	cuvettes rondes dia +/- 25 cm capacité 2,5 litres	12	A
49	filtre plissé dia. 200 mm, lot de 100	2	A
50	pincés bois petit modèle +/- L 175 mm ouverture 30 mm	10	A
51	ballon à fond plat et col long 100 cc en verre borosilicate	12	A
52	ballon à fond plat et col long 250 cc en verre borosilicate	12	A
53	ballon à fond plat et col long 500 cc en verre borosilicate	12	A
54	cristallisoir +/- 1 litre en verre borosilicate avec bec verseur	6	A
55	cristallisoir +/- 0,3 litre en verre borosilicate avec bec verseur	6	A
56	cristallisoir +/- 5 litre en verre ordinaire avec bec verseur	4	A
57	Erlenmeyer, 250 cc en verre borosilicate	12	A
58	Erlenmeyer, 125 cc en verre borosilicate	12	A
59	fiolle conique 125 cc en verre borosilicate	10	A
60	fiolle conique 50 cc en verre borosilicate	10	A
61	becher en verre borosilicate capacité 100 ml	12	A
62	éprouvette graduée verre borosilicate, bec verseur, capacité 100 ml	12	A
63	pipette 5 ml graduée au 1/10 ml, longueur 350 mm	10	A
64	pipette 10 ml graduée au 1/10 ml, longueur 350 mm	10	A
65	pipette 25 ml graduée au 1/10 ml, longueur 350 mm	10	A
66	pipeteur de sûreté 0-25 ml	10	A
67	entonnoir conique 60° en verre de chimie, capacité 60 ml	10	A
68	entonnoir conique 60° en verre de chimie, capacité 125 ml	10	A
69	entonnoir conique 60° en verre de chimie, capacité 250 ml	10	A
70	tube à essais 20 ml, 16 x 160 mm en verre Pyrex	100	A
71	tube de Roux en verre borosilicate, dia. 22 mm, h. 220 mm	5	A
72	tube à coudé tube abducteur à 2 courbures 90° et crochet	500	A
73	boîte de Petri en verre ordinaire, dia. 80 mm, h. 15 mm	48	A
74	verre à pied (expérience) 250 ml, gradué avec bec verseur en verre ordinaire	10	A
75	flacon 500 ml en plastique, ouverture large avec capuchon à visser	10	A
76	bain-marie avec thermostat alimentation 220 V, dimensions 17 x 10 x 14 cm environ, prise de terre, notice d'utilisation	2	B
77	thermomètre à alcool (-10°, 110°C)	15	B
78	Chronomètre	5	B
79	balance à affichage numérique , portée 2 kg, précision 1g	1	B
80	colonne de tamis (0,075 mm à 2 mm)	1	B
81	hygromètre	2	B
82	oxymètre à affichage numérique	3	B
83	ph-mètre stylo	10	B
84	respiromètre volumétrique + accessoires maintenance	2	B
85	stéthoscope	2	B
86	tensiomètre	2	B
87	thermomètre à affichage numérique	12	B
88	support pour 12 à 14 tubes pour bain-marie ci-dessus	4	B
89	lampe à alcool en laiton avec mèche	15	B
90	support pour entonnoir sur socle et tige bois de 40 cm de haut environ coulissant avec vis de blocage	8	B
91	support 12 pipettes, inclinable en bois	2	B
92	support avec potence sur socle en opaline, tige en acier hauteur environ 50 cm ensemble livré avec pince pour burette	12	B

93	aquarium en verre, dimensions environ 50 x 30 x 30 cm capacité environ 30 litres	1	B
94	aérateur réglable de débit 250 l/h., silencieux, fonctionnement continue pièces interchangeables alimentation 220V, livré avec tube plastique souple	1	B
95	ouate filtrante pour filtre extérieur ci-dessus	10	B
96	charbon actif pour filtre extérieur ci-dessus	10	B
97	filtre intérieur pour aquarium de 30 à 60 l, débit environ 180 l/heure, 220 V	1	B
98	anneaux métallique à tige de 6 mm dia 35 mm pour support-statif universel	4	B
99	pincettes à trois doigts en métal chromé, bout plastifié Ø de serrage de 0 à 60 mm, L. 230 mm, tige Ø 12 mm	10	B
100	réfrigérateur 140 litres	1	B
101	chauffe-ballon électrique	1	B
102	épingles à dissection : lot de 500	2	B
103	mortier porcelaine bec verseur de 200 ml livré avec pilon en porcelaine	15	B
104	flacon compte-gouttes de 60 ml en plastique	24	B
105	pissoir de chimie en plastique 250 ml	12	B
106	tube en polyvinyle transparent , dia. ext. 9 mm, qté en mètre	4	B
107	cuve à faces parallèles en verre de +/- 80 x 30 x 40 mm	4	B
108	raccord tube en T en plastique diamètre ext. 8 mm	6	B

Préparations microscopiques

No.	Description	Qté	catégorie
109	préparation microscopique ferments (bactéries) lactiques	20	B
110	préparation microscopique branchies (poisson)	20	B
111	préparation microscopique épiderme d'oignon	20	B
112	préparation microscopique levures en bourgeonnement	20	B
113	préparation microscopique moelle épinière, CT	20	B
114	préparation microscopique moelle épinière, CL	20	B
115	préparation microscopique neurones	20	B
116	préparation microscopique placenta	20	B
117	préparation microscopique testicule	20	B
118	préparation microscopique artère et veine , CT	20	B
119	préparation microscopique, Cellule animale (organisation au microscope optique)	20	B
120	préparation microscopique, Sang humain frottis col. de Giemsa	20	B
121	préparation microscopique, Spermatozoïdes humains, frottis	20	B
122	préparation microscopique, Paramécie en division (coloration noyaux)	12	B
123	préparation microscopique, Amibe (noyau et pseudopodes)	12	B
124	préparation microscopique, Trypanosome (coloration Giemsa)	12	B
125	préparation microscopique, Pièces buccales d'un insecte broyeur	6	B
126	préparation microscopique, Pièces buccales de culex femelle	6	B
127	préparation microscopique, Trachée d'insecte	6	B
128	préparation microscopique uterus (différentes phases)	15	B
129	préparation microscopique ovaire (différentes phases)	15	B
130	préparation microscopique fécondation œuf d'oursin	15	B
131	préparation microscopique rein	15	B
132	préparation microscopique encephale(CL et CT)	15	B
133	préparation microscopique nerf (CL et CT)	15	B
134	préparation microscopique, Alvéole et capillaires dans un poumon	15	B
135	préparation microscopique, Intestin grêle mammifère, CT	15	B
136	préparation microscopique, Pancréas : îlots langerhans (cobaye)	12	B
137	préparation microscopique, Ovaire, ovogenèse (lapine)	6	B
138	préparation microscopique, Chromosomes, glande salivaire, larve chironome	24	B

139	préparation microscopique, Tubes cribles, tige CL, Bryone	12	B
140	préparation microscopique, Stomate à plat, tulipe	12	B
141	boîtes de rangement en bois pour lames minces, +/- 100 lames	10	B
142	collection de 50 minéraux (échantillons de roches) réf. Pierron MT 15431 ou équivalent	2	B
143	basalte en lame mince format +/- 45 x 30 mm, utilisation microscope	24	B
144	gneiss en lame mince format +/- 45 x 30 mm, utilisation microscope	24	B
145	granite en lame mince format +/- 45 x 30 mm, utilisation microscope	24	B
146	calcaire à nummulites en lame mince format +/- 45 x 30 mm, utilisation microscope	24	B
147	fiche reconnaissance minéraux en dossier travaux pratique	2	B
148	collection de fossiles	2	B

Audiovisuel et TIC

No.	Description	Qté	catégorie
149	caméra sur flexible , avec ou sans fil , adaptable sur microscope ou loupe	1	A
150	micro-ordinateur multimédia Pentium IV	1	A
151	imprimante laser	1	A
152	imprimante laser couleur	1	A
153	télévision couleur de 70 cm PAL SECAM 220 v, télécommande	1	B
154	magnétoscope 4têtes (PAL SECAM, 220 V), télécommande, compatible avec téléviseur ci-dessus	1	B
155	Lecteur DVX	1	B
156	Projecteur diapositive	1	B
157	Vidéoprojecteur	1	B
158	rétroprojecteur, tête projection à multilentilles, lampe halogène de 250W, ventilation, plage de travail +/- 30 x 30 cm changeur de lampe instantané, alimentation 220 V/ 50Hz, notice	1	B
159	lampes de rechange pour rétroprojecteur	15	B
160	fusible protection pour retroprojecteur ci-dessus en lot de 10	4	B
161	serie de diapositives, les composantes de l'environnement	2	B
162	serie de diapositives , l'homme modifie et pollue l'environnement	2	B
163	serie de diapositives , production et consommation , autotrophie et hétérotrophie, réseaux trophiques	2	B
164	serie de diapositives , cellules et tissus	2	B
165	serie de diapositives , Réproduction et dissémination des plantes sans fleur	2	B
166	serie de diapositives , Réproduction et dissémination des plantes à fleurs	2	B
167	serie de diapositives , la respiration chez les animaux	2	B
168	serie de diapositives , la reproduction sexuée des vertébrés	2	B
169	serie de diapositives , transmission de la vie , maladies sexuellement transmissibles	2	B
170	serie de diapositives , Premiers instants de la vie	2	B
171	serie de diapositives , L'embryon et le fœtus	2	B
172	serie de diapositives , cellules et chromosomes	2	B
173	serie de diapositives , Immunologie	2	B
174	serie de diapositives , Equilibre alimentaire et répartition des repas	2	B
175	serie de diapositives , La machine cardiovasculaire	2	B
176	serie de diapositives , nutrition et métabolisme , respiration, excrétion , activité cardiaque et circulation	1	B
177	serie de diapositives , evolution des paysages: effets de l'activité interne du globe, séismes et volcanisme	1	B
178	serie de diapositives , La machine terre	1	B

